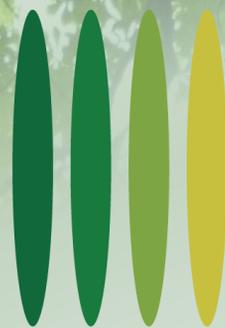


Le Centre  
de l'Arbre



CABINET RIBOULET

F  
O  
R  
M  
A  
T  
I  
O  
N  
S

2  
0  
1  
8

# NOTRE ORGANISME



**2008**

Création  
par le Cabinet  
RIBOULET

**2015**

Fusion avec le Cabinet  
COUDERT, Groupe  
FORESTRY CLUB DE  
FRANCE

**2017**

Validation de la  
déclaration  
Datadock

## en quelques chiffres

**90 %**

Taux moyen de  
satisfaction  
globale des  
stagiaires sur  
2 ans

+ de **12**

intervenants  
experts dans  
leur métier

**27**

Formations  
proposées  
dont **6 nouvelles**  
en 2018

# Présentation de Christian RIBOULET



## Fondateur du Centre de l'Arbre et principal formateur

- Expert forestier agréé par le CNEFAF (Conseil National de l'Expertise Foncière, Agricole et Forestière), membre des Experts Forestiers de France
- Expert en arboriculture ornementale, fondateur et ex-président du GECAO (Groupement des Experts Conseils en Arboriculture Ornementale) et fondateur de la Société Française de l'Arboriculture
- Expert près la Cour d'appel de Limoges (D.U. d'expertise judiciaire)
- Expert associé dans la SAS FORESTRY CLUB DE France et le CABINET COUDERT
- Membre du CINOV (Chambre Nationale des Ingénieurs Conseils de France),
- Médaillé du mérite agricole

Ses 40 ans de gestion des espaces naturels, des patrimoines sylvicoles, des formations arborées en milieu urbain et rural, lui ont donné la plus grande maîtrise de l'expertise amiable, assurantielle et judiciaire tant du niveau national qu'international. Ses compétences sont aujourd'hui reconnues dans les domaines de la valorisation des bois, l'arbre d'agrément, l'environnement, l'écologie fonctionnelle et l'aménagement du paysage.

Intervenant principal au Centre de l'Arbre qu'il a fondé en 2008, il est en outre sollicité pour de nombreux exposés et conférences sur le territoire français.

## SOMMAIRE

<b>DESCRIPTIF DES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES</b>	<b>2</b>
<b>FINANCEMENT</b>	<b>3</b>
<b>THÉMATIQUES DE FORMATION</b>	<b>4</b>
<b>FICHES DÉTAILLÉES</b>	<b>6</b>
<b>CALENDRIER DE FORMATIONS</b>	<b>26</b>
<b>CONDITIONS D'INSCRIPTION</b>	<b>46</b>
<b>BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION</b>	<b>47</b>
<b>FORESTRY CLUB DE FRANCE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL</b>	<b>48</b>



Tous les renseignements sur les formations sur notre site internet [lecentredelarbre.com](http://lecentredelarbre.com)

# DESCRIPTION DES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Afin de répondre aux différents objectifs de nos clients, nous proposons des formations, en présentiel, élaborées spécifiquement pour les praticiens de la **forêt, l'arbre et l'environnement**, gestionnaires de patrimoines arborés et des espaces naturels, propriétaires forestiers, ...

## INTER-ENTREPRISE

Notre catalogue, élaboré chaque année, présente nos formations, organisées dans nos locaux (ou autre lieu en fonction des inscriptions) selon le calendrier mis en place. Les participants à ces formations proviennent de différentes structures ou sont des particuliers. Ce catalogue est disponible en téléchargement sur notre site internet ou sur simple demande auprès de nos services.

## INTRA-ENTREPRISE, SUR MESURE

Ces formations sont organisées, spécifiquement, pour un ou plusieurs participants d'une même structure, sur le site du client.

Nos intervenants, experts dans leur domaine, aident nos clients dans la **conception de programmes dédiés** :

- soit en adaptant et personnalisant tout programme de notre catalogue
- soit en les accompagnant dans la conception d'un projet de formation sur mesure permettant de répondre à leurs besoins et problématiques internes

Toutes nos formations sont dispensées en utilisant une ou plusieurs méthodes pédagogiques :

- tour de table au démarrage de la session (présentation et précision des attentes de chacun)
- exercices pratiques sur des cas concrets et diversifiés
- échanges réguliers
- ateliers de mises en situation sur le terrain
- possibilité pour les stagiaires de présenter, de manière dépersonnalisée, des cas concrets rencontrés

...

Un support de formation est remis à chaque participant.

Les moyens pédagogiques utilisés sont annoncés sur chaque fiche/programme détaillée.

# FINANCEMENT



En 2017, notre **déclaration sur Datadock** a été **validée**.

*Qu'est-ce que le **Datadock** ?*

C'est une base de données communes aux financeurs de formation, leur permettant de s'assurer de la qualité des prestations proposées par un organisme de formation.

Cette validation des éléments de preuve que nous avons transmis via le **Datadock** signifie :

- ✓ que **nous répondons aux 21 indicateurs** définis par les organismes financeurs (OPCA\*, OPACIF, Etat, Région, POLE EMPLOI et AGEFIPH) dans le cadre du Décret Qualité et de ses 6 critères (relatifs à : conception, réalisation et suivi des formations, accueil et suivi des stagiaires, sélection et suivi des intervenants, locaux, ...) grâce à nos documents et procédures mis en place en interne ;
- ✓ que **nos formations sont finançables** par les organismes financeurs ;
- ✓ que **nous sommes référencables**, c'est-à-dire que chaque financeur pourra désormais nous inscrire dans son catalogue de référence selon ses propres modalités.

Faire appel au Centre de l'Arbre, c'est donc vous appuyer sur un organisme de formation sérieux, fiable et vous proposant des prestations de qualité.

\*OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé

# THÉMATIQUES DE FORMATION



## PÔLE ARBRE

### ***DIAGNOSTIC ET EXPERTISE***

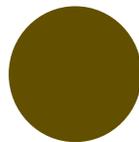
1. L'arbre d'agrément : diagnostic, expertise et gestion
2. L'arbre d'agrément : ses fonctions, sa valeur monétaire

### ***TAILLE ET SOINS***

3. Initiation aux tailles des arbres d'ornement
4. Le haubanage des arbres d'agrément

### ***ARBRE EN MILIEU URBAIN***

5. L'écologie fonctionnelle en milieu urbain
6. Construction d'une charte de l'arbre urbain



## PÔLE FORÊT

### ***GESTION FORESTIÈRE***

1. La sylviculture des peuplements irréguliers
2. Le reboisement forestier
3. Coupes de bois – Bases de réglementation et fiscalité
4. Initiation au bûcheronnage

### ***EXPERTISE FORESTIÈRE***

5. Estimation de la valeur des forêts
6. Pratique de l'expertise

## ***GROUPEMENTS FORESTIERS***

- 7. Gestion comptable et fiscale des GF
- 8. Valorisation financière des GF

## ***ÉCONOMIE DU PATRIMOINE FORESTIER***

- 9. L'investissement forestier
- 10. La gestion immobilière
- 11. La transaction immobilière
- 12. La fiscalité forestière

## ***RISQUES ET SECURITE***

- 13. Chantiers forestiers et législation
- 14. Document unique dans les entreprises du secteur forestier

## ***SON PATRIMOINE FORESTIER***

- 15. PASS FOR Adulte et PASS FOR Junior
- 16. Comprendre son PSG
- 17. Bien communiquer avec son gestionnaire forestier



## ***TOURISME ET MILIEUX BOISÉS***

- 18. Valorisation touristique des milieux boisés

## ***DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES***

- 19. Communication et influence
- 20. Convertir son expérience en diplôme – Module 1
- 21. Convertir son expérience en diplôme – Module 2

A large, mature tree with a thick trunk and dense green foliage. A wooden platform with vertical slats is attached to the trunk on the left. A green tarp is draped over a structure on the right. A dashed yellow line runs vertically down the trunk. Two text boxes are overlaid on the image: a green circle at the top and a yellow rounded rectangle at the bottom.

# PÔLE ARBRE

DIAGNOSTIC  
ET  
EXPERTISE

# L'ARBRE D'AGRÉMENT : DIAGNOSTIC, EXPERTISE ET GESTION

CODE :  
ARB-1

## PUBLIC

Experts forestiers, techniciens, ingénieurs et tout professionnel de l'arbre ou gestionnaire de patrimoine public souhaitant se perfectionner ou se spécialiser dans le diagnostic et l'expertise d'arbres d'agrément dans les milieux urbains, les parcs, les alignements de routes ou de canaux, de sujets remarquables ou litigieux...

## PRÉ-REQUIS

Avoir préalablement acquis les connaissances de base en matière de physiologie et mécanique de l'arbre. Prévoir des vêtements d'extérieur et, le cas échéant, de pluie.

## INTERVENANT

### Christian RIBOULET

Expert forestier, expert judiciaire, expert en arboriculture ornementale, fondateur et ex-président du Groupement des Experts-Conseils en Arboriculture Ornementale (GECAO).

## SESSION

1 session de **3 jours** (21 h)  
(dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac

## TARIF

**750 € HT** /participant  
900 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## OBJECTIFS

Apprendre, au moyen de méthodes pertinentes, à **examiner, interpréter et synthétiser les critères** qui caractérisent les états de santé physiologique et mécanique de l'arbre et contribuent à **l'évaluation d'un risque**, au **pronostic d'une espérance de maintien** et à la **préconisation de travaux adaptés**. Le diagnostic sera considéré comme une **finalité** ou comme un **moyen**, notamment dans un contexte d'expertise, de plan de gestion, d'étude environnementale, d'impact ou d'aménagement.

## DEROULEMENT

### Jour 1 :

#### • La diversité des missions

Conseils, avis, diagnostic, évaluation, contrôle, inventaire, expertise, étude, plan de gestion... en matière privée, administrative, conflictuelle, judiciaire, assurantielle...

#### • De la commande au contrat

- **les démarches préalables** selon les situations : commande, cahier des charges, visite, contact, transmission d'informations, motivation et bien-fondé, délai, moyens, contrainte, engagement et risque, acceptation ou refus.
- **la proposition** : situation, contexte, méthodologie, phasage, investigations, intervenants, devis financier, délai de l'étude

*Examen de différents cas réels de commandes et propositions*

#### • L'analyse préalable :

- **les arbres dans le site** : données historiques, situation et nature des lieux, conditions stationnelles, structure arborée, intérêt paysager, fréquentation, contraintes de développement, antécédents de gestion, ...
- **les arbres et leurs caractéristiques** : dendrologie, dendrométrie, ontogénie, structure, forme et architecture ...
- **différentes typologies** : notion et application
- préparation de la **saisie** : fiche arbre, fiche station...

#### • Rappels : de l'arbre sain à l'arbre stressé

Exemple de facteurs prédisposant au trouble, déclenchant ou aggravant une symptomatologie réversible ou irréversible.

### Jour 2 :

#### • Apprentissage sur le terrain

#### • Visite de différents sites

avec exercices de diagnostic en milieu urbain

### Jour 3 :

#### • Le diagnostic visuel depuis le sol :

- période, matériel, principes d'observation, méthodes de notation et de codification des critères de vigueur, de mécanique, de contrainte ; dynamique et évolution, espérance de maintien.
- l'évaluation méthodique du **risque** ;
- **préconisations** adaptées
- le pronostic, la notion d'espérance de maintien, de suivi et de contrôle

#### • Les investigations complémentaires et les examens approfondis : principes et exemples.

#### • Atelier de diagnostic sur le terrain.

#### • Établissement du rapport d'étude ou d'expertise : contenu, structuration, rendu graphique.

**Présentation de plusieurs diagnostics et expertises** d'arbres dans des contextes et répondant à des problématiques très différentes.



## MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage permettant d'être confronté à différents cas concrets et à des situations de terrain
- ✓ Enseignement résultant de plus de 20 années d'expérience en arboriculture ornementale : près de 1 000 expertises réalisées pour plus de 30000 arbres d'agrément.



## SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

# L'ARBRE D'AGRÉMENT : SES FONCTIONS, SA VALEUR MONÉTAIRE

CODE :  
ARB-2

## PUBLIC

Gérants et gestionnaires de patrimoines arborés publics ou privés, techniciens et ingénieurs de bureaux d'études et cabinets d'experts, architectes paysagistes.

## PRÉ-REQUIS

Aucun. Prévoir une calculatrice, des vêtements d'extérieur et, le cas échéant, de pluie.

## INTERVENANT

### **Christian RIBOULET**

Expert forestier, expert judiciaire, expert en arboriculture ornementale, fondateur et ex-président du Groupement des Experts-Conseils en Arboriculture Ornementale (GECOA).

## SESSION

1 session de **2 jours** (14 h)  
(dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac

## TARIF

**600 € HT** /participant  
720 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## OBJECTIFS

Savoir **déterminer une valeur monétaire** difficilement contestable à partir d'éléments objectifs, d'observations partagées et dans des situations préalablement analysées.

## DEROULEMENT

### Jour 1 :

- **Statut réglementaire et juridique de l'arbre, ses différentes fonctions**, bienfaits, contributions au profit de l'Homme et de sa qualité de vie ; conséquences sanitaires, sociales et financières
- Les éléments objectifs qui contribuent à **valoriser ou dévaloriser** un arbre ; notion de perte de valeur d'agrément
- Espérance de vie de l'arbre : les principes du diagnostic physiologique et sécuritaire. Présentation et utilisation du livret de santé de l'arbre
- Les différents **barèmes français et étrangers, tarifs ou formules d'évaluation** des arbres d'ornement : obtention, comparaison et utilisation des résultats
- **Travaux dirigés**

### Jour 2 :

- **Travaux Pratiques sur le terrain**
- Prise en compte **des fonctions et des valeurs financières d'agrément** dans l'élaboration des chartes de l'arbre urbain,
- **Organisation d'une expertise** : préparation, méthodologie, argumentation, résultat, présentation et conclusion
- Exemple d'application de ces valeurs en **prévention de litige ou en règlement amiable ou judiciaire de conflits**



## **MOYENS PEDAGOGIQUES**

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage permettant d'être confronté à différents cas concrets et à des situations de terrain
- ✓ Exercices pratiques sur les calculs d'estimation à l'aide de méthodes reconnues et pratiquées dans de nombreux pays et régions
- ✓ Stage animé par un expert en arboriculture senior spécialiste en outre des estimations monétaires de l'arbre dans des contextes amiables ou conflictuels, privés ou judiciaires



## **SUIVI DE LA FORMATION**

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

A photograph of a tree trunk with a wooden support structure. A green circular callout is positioned over the upper part of the trunk, and a dashed line extends downwards from its center to a brown rounded rectangular callout. The background is filled with green foliage.

# PÔLE ARBRE

TAILLE ET  
SOINS

# INITIATION AUX TAILLES DES ARBRES D'ORNEMENT

CODE :  
ARB-3

## PUBLIC

Arboristes grimpeurs, responsables de patrimoines arborés, responsables de service Espaces Verts, conducteurs de travaux.

En complément des connaissances maîtrisées : experts, techniciens spécialisés.

## PRÉ-REQUIS

Connaissances de base du végétal et de l'arbre.

## INTERVENANT

**Etienne BARTEAU**

Arboriste-grimpeur formateur.

## SESSION

1 session de **3 jours** (21 h)  
(dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac

## TARIF

**750 € HT** /participant

900 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## OBJECTIFS

Acquérir ou conforter les **bases des connaissances de l'arbre** pour adapter la taille aux besoins, aux contraintes ou à la demande du donneur d'ordre sans mettre en péril ni la santé de l'arbre ni son esthétisme. **Comprendre la notion « d'effet de seuil »** et savoir **discerner les pratiques irréversibles** pour l'arbre en fonction de son stade de développement ou de l'essence. Savoir **préconiser une taille** en fonction des contraintes, de l'état sanitaire et du stade de développement des arbres. Etre capable de **faire un suivi de chantier** et d'**apprécier une prestation de taille**.

## DEROULEMENT

### Jour 1 – Connaissances de base

*Alternance de théorie en salle et observation sur le terrain*

- Objectif de gestion de la forme selon les contraintes actuelles et futures
- Le développement de l'arbre : modes et stades de développement
- Le diagnostic physiologique : à partir des types de ramifications et de répétitions, savoir identifier un dépérissement irréversible et un arbre résilient
- Les défauts
- Les ruptures
- Le diagnostic mécanique : méthode d'observation des réactions et de l'adaptation de l'arbre
- Le vent dans l'arbre

### Jour 2 – La taille des arbres

*Alternance de théorie en salle et observation sur le terrain*

- Analyse de l'espace et des contraintes
- La taille de formation
- Gestion d'une taille de formation tardive
- La taille d'entretien
- La taille de maintien, diminution, époinçage, furetage sur les arbres en croissance et adultes
- La taille mixte
- La taille d'accompagnement
- La taille architecturée sur tête de chat, taille de prolongement...
- Les tailles particulières : les topiaires, la tonte

### Jour 3 – Pratique

Démonstration de la taille et appréciation de la qualité en fonction des critères définis  
Encadrement, organisation, optimisation et sécurité d'un chantier



## **MOYENS PEDAGOGIQUES**

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage animé par un arboriste-grimpeur formateur chevronné, ayant exercé aussi bien pour des donneurs d'ordre publics que dans des parcs historiques, depuis 30 ans
- ✓ Stage permettant d'être confronté à différents cas concrets et à des situations de terrain



## **SUIVI DE LA FORMATION**

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

# LE HAUBANAGE DES ARBRES D'AGRÉMENT

CODE :  
ARB-4

## PUBLIC

Elagueurs-grimpeurs et arboristes ayant des notions de grimper et de physiologie de l'arbre, experts en arboriculture et diagnostiqueurs, techniciens, ingénieurs et gestionnaires de l'arbre.

## PRÉ-REQUIS

Avoir des notions de grimper et de physiologie de l'arbre. Prévoir des vêtements d'extérieur et, le cas échéant, de pluie et une calculatrice.

## INTERVENANT

### Etienne BARTEAU

Arboriste-grimpeur formateur.

### Christian RIBOULET

Expert forestier, expert judiciaire, expert en arboriculture ornementale, fondateur et ex-président du Groupement des Experts-Conseils en Arboriculture Ornementale (GECAO).

## SESSION

1 session de **3 jours** (21 h)  
(dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac  
6 participants maximum en  
élagueurs-grimpeurs, arboristes pour  
la 3e journée

## TARIF

**750 € HT** /participant  
900 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## OBJECTIFS

Comprendre et analyser un arbre, un contexte, déterminer les risques d'une fragilité mécanique, décider d'une sécurisation et en prévoir les modalités de pose, choisir les produits et matériaux, puis mettre efficacement en œuvre un dispositif de **haubanage adapté et durable**. A la fin de son stage, le stagiaire praticien devra maîtriser les **techniques du haubanage**, depuis le diagnostic préalable jusqu'à la pose et programmer le suivi.

## DEROULEMENT

**Jour 1 – Théorie en salle** (avec développement de nombreux cas concrets)

**Introduction** : qualification d'un arbre, statut juridique, exigences sécuritaires, développement, évolution de son architecture et explication physiologique et mécanique de ses singularités et de leur dynamique

I - **Le vent et l'arbre** : effets complexes du vent et des charges ; processus **aléatoires ou prévisibilité** des contraintes naturelles

II - **Mouvements et contraintes** : sollicitation d'un axe, mouvement de la couronne, balancement, mouvement dynamique de la structure, mouvements et torsions avec les haubans, contrainte de choc

III - **Les défauts** : inclusions, fissures, nécroses et pourritures, cavités ; importance d'un diagnostic préalable et de l'analyse du risque et de la cible avant toute prise de décision

IV - **Les ruptures** : sollicitations à la rupture, modes de rupture

V - **Prévention ou stabilisation**

VI - **Les matériaux** : cordes creuses, produits, choix de produit, matériaux statiques ou dynamiques, résistances des cordes, sangles et gaines, durabilité, garantie, matériaux en métal

VII - **La pose** : organes concernés (résultat du diagnostic préalable), mode de sécurisation (statique, dynamique, soutien, maintien), choix du matériau, positionnement et points d'ancrage, angles de l'épissure, période de pose...

VIII - **Comparatifs** : coût des fournitures, tests de retrait au temps suivant le type de corde, avantages et inconvénients des produits

« **Fiche de suivi** » d'un arbre haubané

**Jour 2 – Pratique au sol**

• **Visite d'observation d'arbres** pour diagnostic ; **observations et critiques de systèmes d'haubanage** déjà installés

• **Pratique au sol** du matériel d'haubanage : présentation des différents matériaux utilisés, exercices de montage au sol selon les règles, explication des cordes dynamiques ou statiques, meilleure utilisation et adaptation de chaque produit

**Jour 3 – Pratique dans les arbres**

• **Mise en œuvre** dans les arbres des haubanages diagnostiqués et évalués la veille avec utilisation de tous les matériaux

*Formation pratique dans les arbres uniquement pour les participants élagueurs-grimpeurs et arboristes ayant des notions de grimper. Participation depuis le sol pour les autres stagiaires.*



## MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ A partir d'un diagnostic préalable, pratique d'exercices au sol et dans l'arbre permettant notamment de résoudre les problématiques récurrentes : angle de l'épissure, adéquation du diamètre et de la force des cordes, frottements, emplacement sur les supports, haubanages non justifiés...
- ✓ Stage animé par un arboriste-grimpeur formateur chevronné, spécialiste du haubanage et de l'étagage, disposant de produits et matériaux nouveaux et des techniques éprouvées, indépendant de toute marque ou système, critique par rapport aux matériels proposés
- ✓ Introduction par un expert en arboriculture ornementale senior



## SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



PÔLE  
ARBRE

ARBRE  
EN  
MILIEU URBAIN

# L'ÉCOLOGIE FONCTIONNELLE EN MILIEU URBAIN

CODE :  
ARB-5

## PUBLIC

Gestionnaires d'espaces naturels et de patrimoines arborés privés et publics, techniciens et ingénieurs de bureaux d'étude, architectes, paysagistes.

## PRÉ-REQUIS

Avoir préalablement acquis les connaissances de base sur la place de l'arbre urbain.

## INTERVENANT

### Guy LEMPERIERE

Ancien professeur associé, Université J.Fourier, Grenoble.

### Christian RIBOULET

Expert forestier, expert judiciaire, expert en arboriculture ornementale, fondateur et ex-président du Groupement des Experts-Conseils en Arboriculture Ornementale (GECAO).

## SESSION

1 session de **2,5 jours** (18 h)  
(dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac

## TARIF

700 € HT /participant

840 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## OBJECTIFS

Appréhender et expliquer les facteurs influençant **l'intégration et le développement de la végétation en milieu spécifiquement urbain et périurbain**. Savoir analyser la **fonctionnalité écologique d'un paysage**, envisager de l'améliorer par des orientations de **gestion et d'aménagement durable**.

## DEROULEMENT

### Jour 1 :

- Présentation du stage et de son déroulement

#### • **Caractères de l'espace urbain :**

Etat de l'art et définitions, POET :

- Population : enjeux et mesure de la densité, espaces personnels
- Organisation : macroformes, étalement urbain
- Environnement : infrastructures, trames vertes et bleues
- Technologie

Climat : phénomènes des îlots de chaleur urbains et pollution atmosphérique

- température, précipitations, humidité
- ensoleillement et lumière
- poussières et pollutions
- vents

Sols :

- rappels généraux : structures et textures, natures, caractérisations physico-chimiques, éléments d'analyse, interprétation
- sols urbains et perturbés, compactage et imperméabilisation, pollution

### Jour 2 :

#### • **Inventaire du milieu et évaluation des composantes :**

1. Gradients de végétalisation urbaine, périurbaine et rurale, les différentes structures de formations arborées, définitions et fonctionnement
2. Principes d'écologie fonctionnelle du paysage urbain : ses composantes, les méthodes d'analyse, utilisation des SIG et de la télédétection pour l'étude de la végétation

#### • **Gestion durable des patrimoines :**

1. L'adéquation et la plasticité des principales essences, sensibilité aux perturbations du milieu, caractérisation et évolution des formes de stress
2. La structuration optimale des espaces, leur fonctionnalité écologique, les trames verte et bleue

### Jour 3 (matinée uniquement) :

#### • **Atelier de terrain**



## MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Formation complétant les connaissances de base acquises sur la place de l'arbre urbain en traitant de manière concrète et scientifique les modalités et conditions de la contribution fonctionnelle de l'arbre aux éco-complexes urbains et périurbains
- ✓ Stage essentiel pour comprendre et intégrer un patrimoine arboré dans une trame verte et bleue
- ✓ Stage permettant d'être confronté à différents cas concrets et à des situations de terrain



## SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

# CONSTRUCTION D'UNE CHARTE DE L'ARBRE URBAIN

CODE :  
ARB-6

## PUBLIC

Propriétaires, gérants ou gestionnaires de patrimoines arborés publics ou privés, gestionnaires de copropriétés, aménageurs, techniciens et ingénieurs de bureaux d'études.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## INTERVENANT

### Anne BOUTONNET

Ingénieure agronome spécialité Forêt et arbre urbain, chargée de projet et Responsable Coordinatrice du Bureau d'études FORESTRY CLUB DE FRANCE..

## SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)  
(dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac

## TARIF

**300 € HT** /participant  
360 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## OBJECTIFS

Connaître les **tenants** et les **aboutissants d'une charte**. Anticiper les **évolutions nécessaires** de la gestion d'un patrimoine arboré. Définir les **bonnes règles** pour intégrer l'arbre à son environnement. Poser les **bases d'une communication efficace** sur l'arbre urbain.

## DEROULEMENT

### A – Pourquoi une charte de l'arbre urbain ?

- L'arbre et ses fonctions dans la ville
- Les obligations liées à la gestion durable d'un patrimoine arboré
- Les acteurs et les pratiques
- Les administrations territoriales et organisation des services
- Les contraintes subies ou occasionnées, les litiges, coûts et leur règlement et les mesures coercitives

### B – L'évolution nécessaire des premières chartes

- Atouts et insuffisances des premières chartes
- Les nouveaux enjeux des politiques urbaines
- Les restructurations communautaires d'agglomérations
- Le progrès des productions végétales
- Espèces allergènes ou indésirables
- Les nouvelles notions d'écologie urbaine
- Le partenariat de bonne volonté
- La prise en compte des grandes recommandations : Grenelle I et II, Agenda 21, PADD du SCOT, PLU...

### C – La construction d'une charte

- Recensement des arbres (inventaire), leur diagnostic, leur géo-référencement, les pronostics de gestion...
- L'inventaire des ressources humaines et matérielles, des méthodes de travail
- Le recensement de acteurs
- Nature des contraintes et raisons conflictuelles, leurs évolutions
- Expliquer l'arbre
- Etablir un portait des arbres communautaires
- Définir les enjeux de la gestion du patrimoine
- Les engagements des propriétaires et des gestionnaires : adapter, planter, entretenir, intégrer, protéger, respecter  
et faire respecter, renouveler, diversifier, économiser, développer, améliorer, partager et vulgariser

### D – Le référentiel technique

- Un outil pour la compréhension et la mise en œuvre

### E – Notions sur le choix ou l'adaptation d'un barème d'évaluation des arbres et des dommages

### F – La communication d'une charte



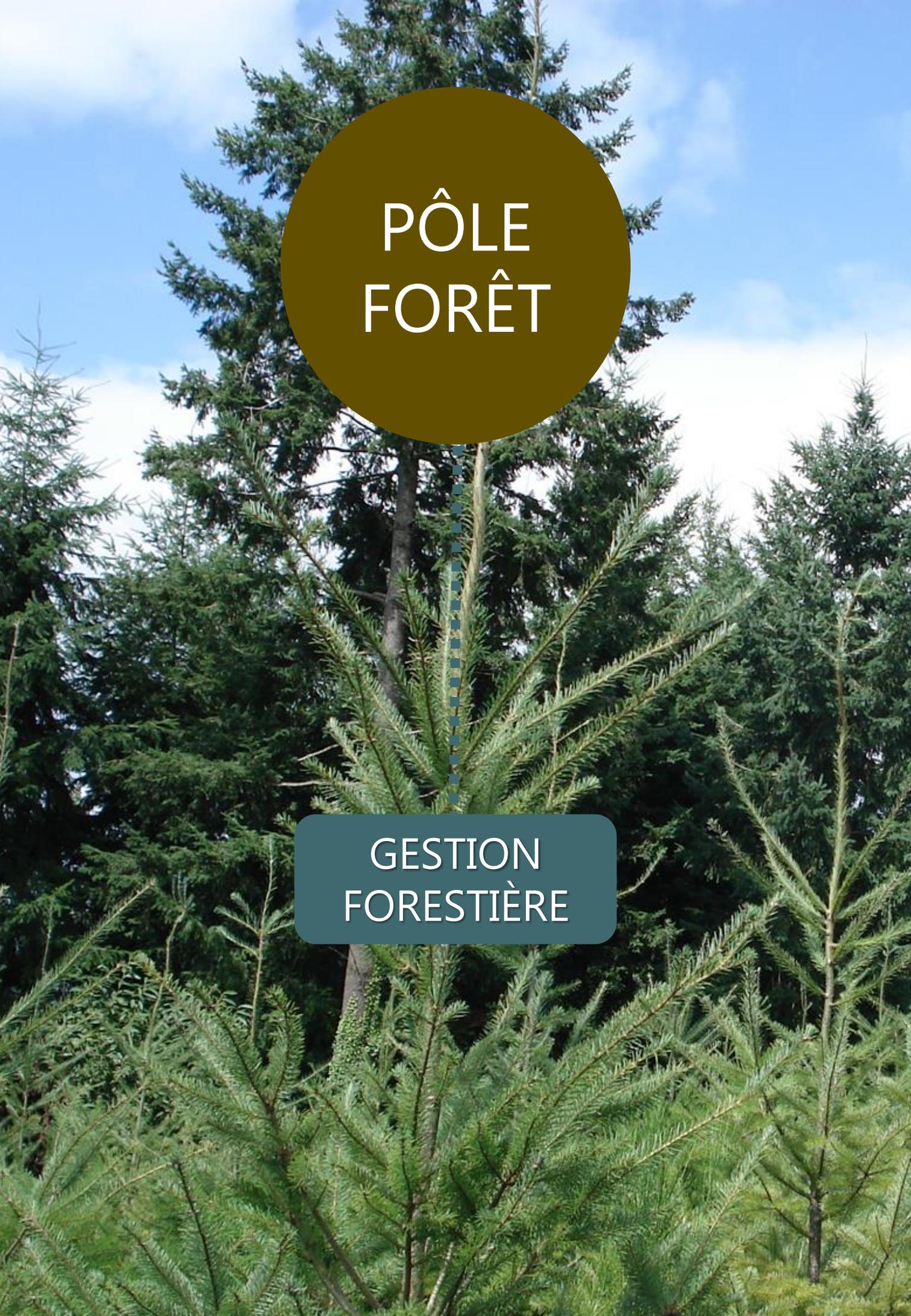
## MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Exemples ciblés de chartes



## SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



PÔLE  
FORÊT

GESTION  
FORESTIÈRE

# LA SYLVICULTURE DES PEUPLEMENTS IRRÉGULIERS

CODE :  
FOR-1

## PUBLIC

Techniciens et ingénieurs, chefs d'équipe, agents et ouvriers forestiers, entrepreneurs de travaux forestiers ou paysagers et leurs salariés, toute personne en recherche de perfectionnement et de spécialisation.

## PRÉ-REQUIS

Aucun. Prévoir des vêtements d'extérieur et, le cas échéant, de pluie. Les stagiaires devront être munis de leur équipement de sécurité.

## INTERVENANT

### **David PUYRAIMOND**

Technicien forestier, formateur et gestionnaire indépendant, spécialisé en sylviculture proche de la nature.

### **Christian RIBOULET**

Expert forestier, expert judiciaire, expert en arboriculture ornementale, fondateur et ex-président du Groupement des Experts-Conseils en Arboriculture Ornementale (GECAO).

## SESSION

1 session de **3 jours** (21 h)  
(dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac

## TARIF

**750 € HT** /participant

900 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## OBJECTIFS

Acquérir une **autonomie** suffisante pour **aborder** les milieux forestiers complexes, allant **de la friche à la futaie irrégulière**, les **observer**, les **comprendre**, **envisager des objectifs techniques** adaptés aux essences et aux stations et **réaliser les travaux**.

Les pratiques sylvicoles enseignées viseront le **meilleur résultat économique et environnemental**, en suivant la méthodologie **Sylvanat** (C. Riboulet) et respectant les concepts qui fondent la sylviculture **Prosilva**.

## DEROULEMENT

Après ½ journée en salle, les ateliers se déroulent essentiellement sur le terrain (2,5 jours), dans des formations variées (friche, taillis, boisements mélangés et irréguliers en milieu forestier et péri-urbain) :

- **Identification du milieu naturel, sa dynamique et les facteurs de production** : notion de station, critères d'identification des composantes : climatiques, écologiques, pédologiques, phytosociologiques, permettant de comprendre le comportement et l'avenir des essences...
- **Qualification du boisement** : historique du développement, essences, structures actuelle et objectif, croissance, qualités technologiques et richesses biologiques réelles et potentielles ;
- **Perspectives d'évolution naturelle et d'accompagnement** : essences d'avenir et secondaires, qualités visées, critères d'exploitabilité, notions de gain, de possibilité, d'équilibre...
- **Travaux** : repérage préalable éventuel (arbres «objectif», inventaire...), choix des méthodes de travail, évaluation comparée, décision et réalisation des travaux : cloisonnement, désignation, sélection, suppression, dépressage par cassage, annelage, taille, abattage...
- **Moyen et matériel à mettre en œuvre** : les différents outils manuels ou mécanisés, organisation et réalisation technique du chantier, discussion du résultat, économie de l'opération.

Conditions pratiques et sécuritaires : les stagiaires devront être munis de leur équipement de sécurité.

*NB. Les notions de rentabilité et de gain sont traitées dans un autre stage : «Estimation de la valeur des forêts».*



## **MOYENS PEDAGOGIQUES**

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Exercices pratiques diversifiés dans quatre massifs et boisements différents, depuis le marquage des cloisonnements jusqu'au choix justifié des arbres « objectif » et d'accompagnement
- ✓ Stage animé par un formateur praticien, expérience d'entrepreneur spécialisé dans les travaux raisonnés en boisements irréguliers et un expert forestier senior



## **SUIVI DE LA FORMATION**

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

# LE REBOISEMENT FORESTIER

 CODE :  
FOR-2

## PUBLIC

Techniciens et ingénieurs forestiers de bureaux d'études, coopératives, cabinets d'experts, propriétaires forestiers ou leurs représentants.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## INTERVENANT

### Cyril MONNEYRON

Plus de 7 ans d'expérience en tant que formateur professionnel en France et à l'étranger, spécialisé dans le secteur forestier, réalisant des audits réglementaires et gérant de nombreux chantiers forestiers.

## SESSION

1 session de **2 jours** (14 h)  
(dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac

## TARIF

**600 € HT** /participant  
720 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## OBJECTIFS

Le reboisement est une étape cruciale qui engage une parcelle sur le long terme. Le stagiaire pourra acquérir une **méthodologie propre à la conduite d'un projet** de reboisement en intégrant les choix les mieux adaptés en termes de **moyens** et **techniques**, comparer leur **pertinence** et leur **coût**.

## DEROULEMENT

### 1. Le projet

- Analyse préliminaire : le contexte patrimonial, juridique et administratif
- Quand choisir le reboisement ?
- Choix des essences : potentialités de production et objectifs du propriétaire
- Les dispositifs d'encouragement fiscaux et subventions

### 2. Les plants forestiers

- Origines
- Types de plants
- Dimensions
- Qualités

### 3. Les différentes techniques en futaie régulière et leurs coûts

- Travaux préparatoires
- Travaux de plantation et de semis
- Protection des plants
- Travaux d'entretien
- Les innovations

### 4. Cas particuliers

- Enrichissement
- Futaie irrégulière
- Agroforesterie

Ces différents aspects seront abordés **en salle le 1<sup>er</sup> jour** et illustrés par **des visites terrain et une mise en situation par petits groupes le 2<sup>ème</sup> jour**.



## SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



## MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage mêlant enseignement théorique et mise en pratique sur le terrain
- ✓ Stage animé par un intervenant expérimenté gérant des chantiers forestiers d'envergure depuis plus de 10 ans à travers la France

# COUPES DE BOIS

## Bases de Réglementation et Fiscalité

CODE :  
FOR-3

### PUBLIC

Acheteurs et acteurs de la valorisation économique des bois, propriétaires forestiers, techniciens et ingénieurs forestiers de bureaux d'études, coopératives et cabinets d'experts.

### PRÉ-REQUIS

Aucun.

### INTERVENANT

#### Ludovic GENTY

Expert forestier et expert d'assurance au sein du Cabinet COUDERT – Experts Forestiers.

### SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)  
(dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac

### TARIF

**300 € HT** /participant  
360 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

### OBJECTIFS

Apprendre ou mettre à jour ses connaissances sur les **différentes réglementations** d'origines diverses s'appliquant lors de la réalisation d'une coupe de bois. Disposer de connaissances suffisantes pour **éviter les situations d'infraction** et **faire les bons choix**.

D'une part, sur les **aspects liés aux autorisations** de coupes, **réglementations** liées à la protection des paysages, monuments ou habitats d'espèces protégées.

D'autre part, sur les **aspects liés à la fiscalité des revenus** des ventes de bois (TVA, remboursement forfaitaire, impôts sur le revenu, impôts fonciers).

### DEROULEMENT

#### 1) Réglementation des coupes de bois

- Garanties et présomption de gestion durable
- Les coupes sans garantie de gestion durable
- Les réglementations pouvant s'appliquer à la réalisation d'une coupe de bois, leur impact et comment obtenir l'information :
  - Cours d'eau
  - Captage
  - Site Natura 2000
  - ZNIEFF
  - Arrêté de protection du biotope
  - Les règlements d'urbanisme
  - La protection des paysages (sites classés, inscrits)
  - La protection des monuments historiques ...

#### 2) Revenus des coupes de bois – Bases de fiscalité

- Revenu des coupes de bois et impôts sur le revenu
- CVO
- Réduction d'impôts et crédits d'impôts sur le revenu
- TVA : assujettissement et remboursement forfaitaire
- Taxe foncière
- ISF
- Droits de mutation
- Plus-values



### MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Bases théoriques et mise en œuvre pratique (présentation des formulaires utilisés)
- ✓ Stage animé par un expert forestier expérimenté, réalisant des mises en vente de lots de bois et du conseil pour les propriétaires forestiers depuis 18 ans.



### SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

# INITIATION AU BÛCHERONNAGE

CODE :  
FOR-4

## PUBLIC

Agriculteurs, propriétaires forestiers, gestionnaires forestiers, étant amenés à pratiquer l'activité de bûcheronnage.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## INTERVENANT

### **Cyril MONNEYRON**

Plus de 7 ans d'expérience en tant que formateur professionnel en France et à l'étranger, spécialisé dans le secteur forestier, réalisant des audits réglementaires et gérant de nombreux chantiers forestiers.

## SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)  
(2 sessions par an - dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Lieu de formation : en forêt limousine

## TARIF

**300 € HT** /participant

360 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## OBJECTIFS

Utiliser la tronçonneuse en **sécurité** en travaillant sur les **gestes et postures** en complément des **techniques classiques** d'abattage et d'ébranchage

## DEROULEMENT

### Utilisation de la tronçonneuse en sécurité

- les équipements de protection individuelle (E.P.I.) obligatoires
- les éléments de sécurité de la tronçonneuse
- gestes et postures

### • Techniques d'abattage des bois jusqu'à 40 cm de diamètre

- Théorie et pratique

### • Techniques d'ébranchage et de billonnage des bois

### • Entretien courant de la tronçonneuse

- Théorie et pratique



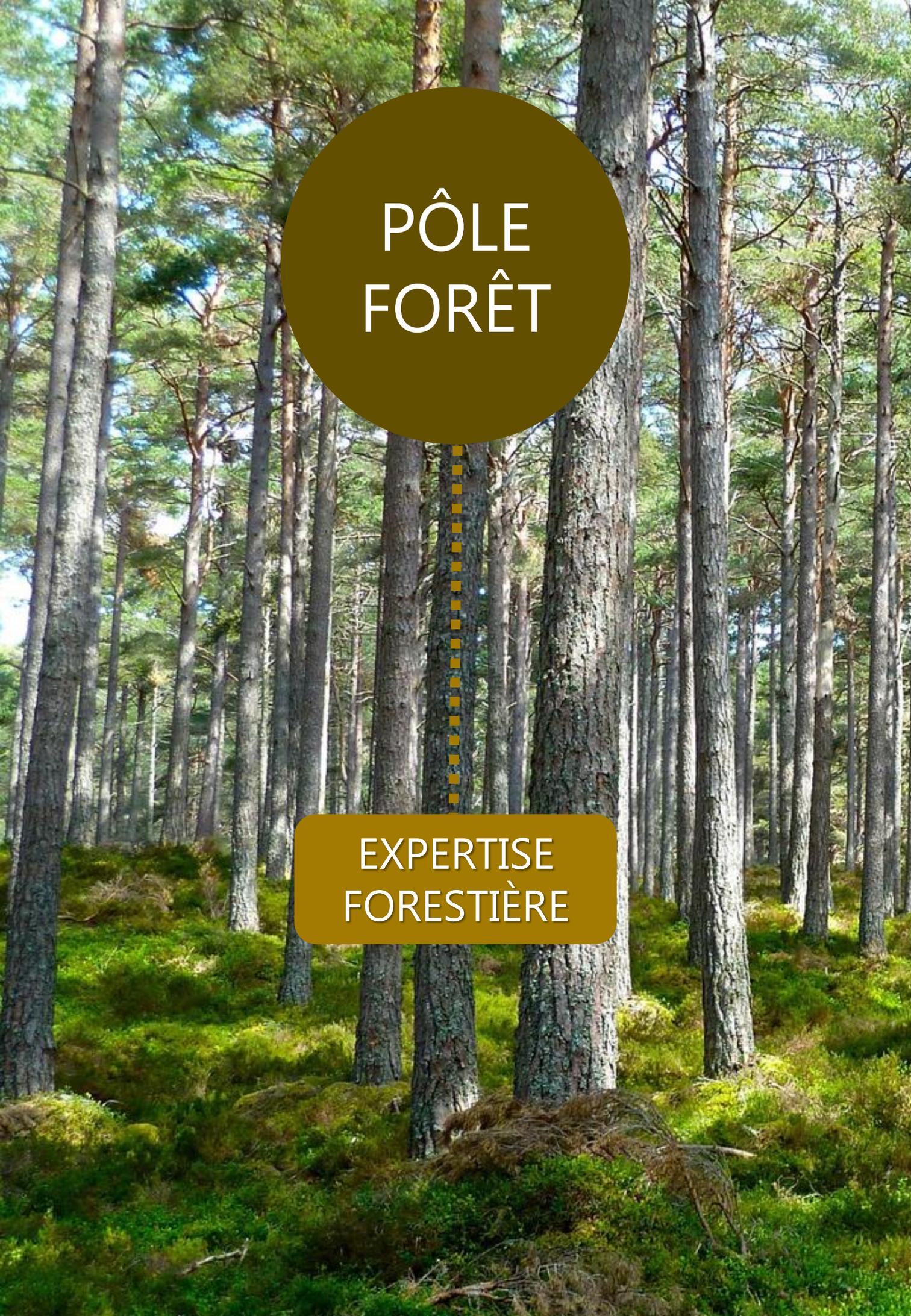
## **SUIVI DE LA FORMATION**

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



## **MOYENS PEDAGOGIQUES**

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage animé par un intervenant expérimenté gérant des chantiers forestiers d'envergure depuis plus de 10 ans à travers la France
- ✓ Stage mêlant enseignement théorique et mise en pratique sur le terrain



PÔLE  
FORÊT

EXPERTISE  
FORESTIÈRE

# ESTIMATION DE LA VALEUR DES FORÊTS

CODE :  
FOR-5

## PUBLIC

Gérants et gestionnaires de patrimoines forestiers publics ou privés, techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, de coopératives et de cabinets d'expertise forestière, immobilière, comptable, de notaires, assureurs, géomètres-experts, investisseurs particuliers ou institutionnels...

## PRÉ-REQUIS

Aucun. Prévoir une calculatrice, des vêtements d'extérieur et, le cas échéant, de pluie.

## INTERVENANT

### **Christian RIBOULET**

Expert forestier, expert judiciaire, expert en arboriculture ornementale, fondateur et ex-président du Groupement des Experts-Conseils en Arboriculture Ornementale (GECAO).

## SESSION

1 session de **3 jours** (21 h)  
(dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac

## TARIF

**750 € HT** /participant  
900 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## OBJECTIFS

Savoir attribuer une **valeur circonstanciée à un arbre d'avenir**, un peuplement **régulier ou irrégulier**, une parcelle boisée, un patrimoine forestier.  
Pour cela, connaître et appliquer **les principes et les calculs d'estimation forestière** à partir des éléments objectifs d'un contexte préalablement analysé.

*N.B. La conduite d'une expertise et la structure d'un rapport font l'objet du stage « Pratique de l'expertise ».*

## DEROULEMENT

Connaissances théoriques et pratiques enseignées comme suit :

- **Estimation, avis de valeur ou expertise** : une évaluation adaptée à un contexte, un besoin, une demande
- **Valeur de rendement et valeur technique** : adaptation des modalités de calcul aux peuplements et aux productions, notions de capitalisation, de gain, de revenu et d'escompte ; la valeur du fond et ses éléments d'appréciation ; la valeur superficie des boisements réguliers (d'avenir, d'attente ou marchande) et la valeur potentielle de l'arbre individuel et du boisement irrégulier
- **Justification, détermination et application des différents taux** : TIRF, taux de rendement, taux de risque, taux d'actualisation, parallèles avec les rendements financiers courants, évolutions comparées dans le temps
- **Moins-values et plus-values circonstanciées**, notions de productivité et exemples de contre-productivité financière
- **La valeur vénale** : définition et application, contexte transactionnel, fiscal, patrimonial ...
- **Les valeurs spécifiques** : conservation, indemnisation, expropriation, emploi, convenance, protection, actif, parts sociales
- **Les valeurs environnementales et les valeurs économiques** associées à la forêt et aux milieux naturels
- **Différents exemples d'estimation**

*NB. : L'évaluation des arbres et boisements d'agrément fait l'objet d'un autre stage (« L'arbre d'agrément, ses fonctions, sa valeur monétaire »)*



## SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



## MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Exercices pratiques sur les évaluations par une approche rationnelle qui rend accessible à chacun les calculs financiers réputés complexes et leur intégration dans une logique contextuelle.
- ✓ Stage animé par un expert forestier senior ayant l'expérience de plusieurs milliers d'évaluations de boisements dans les contextes les plus variés.

# PRATIQUE DE L'EXPERTISE

CODE :  
FOR-6

## PUBLIC

Experts, techniciens, ingénieurs et tout professionnel en recherche de perfectionnement ou de spécialisation dans l'expertise en général, mais plus particulièrement forestière, arboricole et environnementale

## PRÉ-REQUIS

Aucun. Prévoir une calculatrice.

## INTERVENANT

### **Christian RIBOULET**

Expert forestier, expert judiciaire, expert en arboriculture ornementale, fondateur et ex-président du Groupement des Experts-Conseils en Arboriculture Ornementale (GECAO).

## SESSION

1 session de **2 jours** (14 h)  
(dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac

## TARIF

**600 € HT** /participant

720 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## OBJECTIFS

Pour cela, connaître et appliquer **les principes et les calculs d'estimation forestière** à partir des éléments objectifs d'un contexte préalablement analysé. Savoir préparer, conduire et finaliser différentes formes d'expertise pour déterminer un état, une valeur, un dommage ou contribuer à la prévention ou au règlement d'un litige, à l'arbitrage d'un conflit, tant en matière privée que publique ou dans un contexte judiciaire, administratif, fiscal, assurantiel...

## DEROULEMENT

### Jour 1 :

- **Pourquoi une expertise ?** Définition, besoin, objet, nature, résultat, enjeu, valeur et limites
- **Les acteurs d'une expertise :** expert, mandants, parties, représentants, défenseurs, témoins, sachants et sapiteurs
- **Les différentes formes d'expertise :** scientifique, technique, privée, assurantielle, judiciaire, arbitrage, médiation...
- **La réglementation de l'expertise :** norme française et future norme européenne
- **L'expert forestier :** son métier réglementé, ses missions
- **L'expert judiciaire :** son inscription, ses missions, les Juridictions, les règles expertales...
- Qualités humaines, déontologie, compétences, formations, statuts...

### Jour 2 :

- **La responsabilité civile et pénale de l'expert**
- **Conduite et déroulement d'une expertise, du besoin au résultat :** ordre de mission, devis ou commande, convocation et information, transmission de pièces, comportement de l'expert, principe du contradictoire
- **Le rapport d'expertise :** son fonds, sa structure, sa présentation, ses conclusions, ses annexes
- Différents exemples de rapports d'expertise
- La propriété de l'expertise, sa confidentialité, sa transmission...

*NB. Les méthodes d'expertise techniques et financières sont traitées dans le stage : «Estimation de la valeur des forêts»*



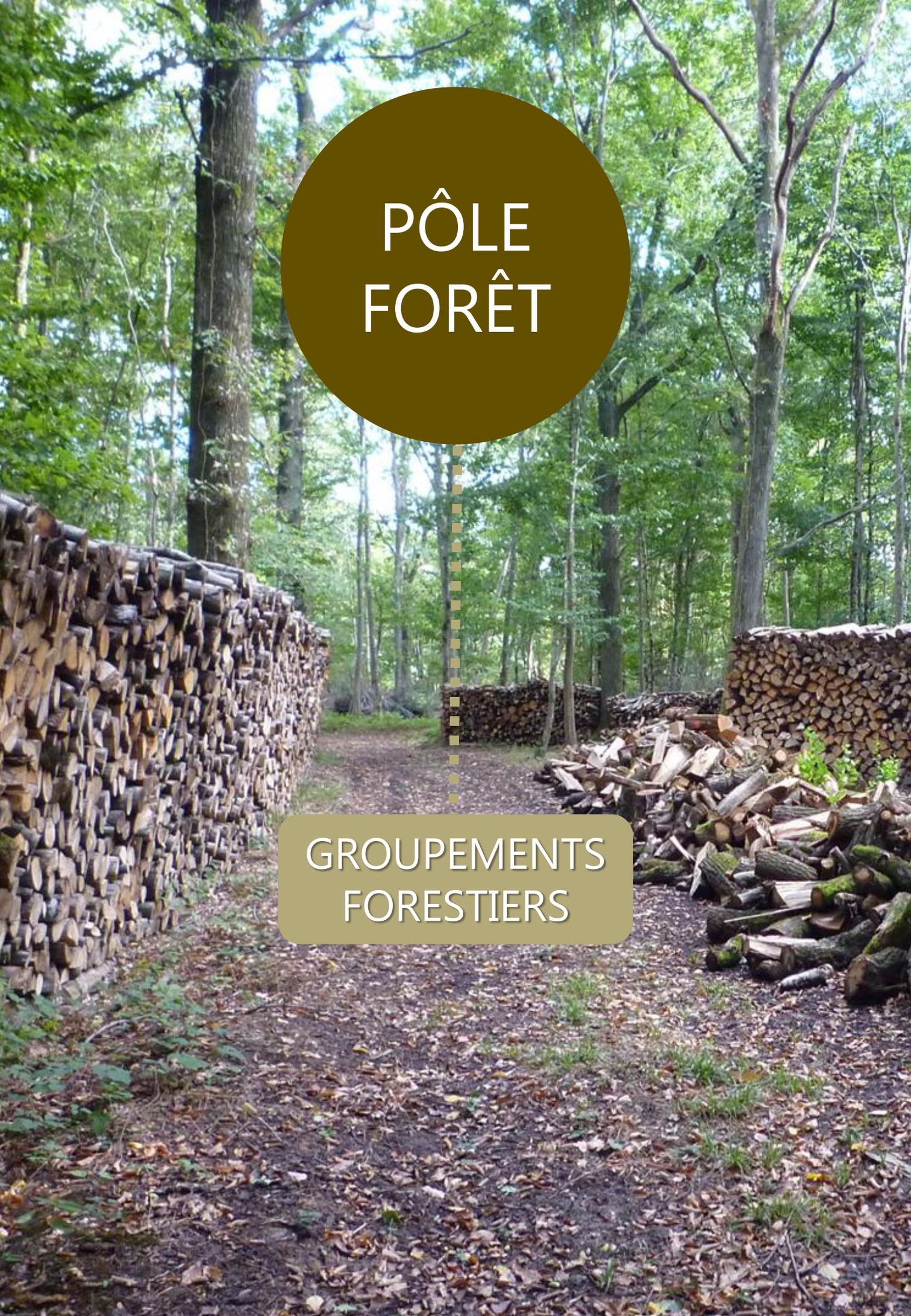
## **MOYENS PEDAGOGIQUES**

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Enseignement théorique mettant l'accent sur les rigueurs fondamentales de l'expertise et nourri de nombreux exemples complets d'expertises réalisées dans plusieurs domaines : forêt, chasse, agrément, environnement, scierie ...
- ✓ Stage résultant d'une longue expérience et offrant une très large vision des méthodes expertales adaptées à la diversité des contextes
- ✓ Plus de dix rapports dépersonnalisés seront laissés aux stagiaires
- ✓ Possibilité de présenter (de manière dépersonnalisée), comme exercice ou étude complémentaire, des cas concrets afin d'obtenir des précisions



## **SUIVI DE LA FORMATION**

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



PÔLE  
FORÊT

GROUPEMENTS  
FORESTIERS

# GESTION COMPTABLE ET FISCALE DES GROUPEMENTS FORESTIERS

CODE :  
FOR-7

## PUBLIC

Propriétaires forestiers, gérants de patrimoines forestiers privés.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## INTERVENANT

### **Xavier BLANC**

Expert-comptable, dirigeant associé du CABINET AUDEFI (à Limoges) regroupant environ 40 collaborateurs. Propriétaire-gérant d'un GF de plus de 100 ha de forêts.

## SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)  
(dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac

## TARIF

**300 € HT** /participant  
360 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## OBJECTIFS

Patrimoine hérité, acquis ou choisi, le Groupement Forestier est un capital vivant et passionnant qui nécessite une gestion technique mais aussi administrative et comptable rigoureuse. Reconnaître les **documents administratifs et commerciaux**. Tenir sa **comptabilité**. Etablir ses **déclarations fiscales**. Organiser la **gestion administrative**. Présenter les **résultats aux associés**.

## DEROULEMENT

- **Préambule**
- **Organisation de la gestion administrative**  
Comment structurer les documents administratifs et le dossier comptable
- **Rappel des obligations de tenue de comptabilité**
- **Tenir une comptabilité**  
Sous-traiter  
Ou la faire soi-même (Plan Comptable Général, principes comptables, journaux comptables, gestion des amortissements/immobilisations, éditions comptables obligatoires...)
- **Les sujets de fiscalités d'un GF et la manière de les gérer**  
Fiscalité des différents revenus, TVA, ISF, taxe foncière...
- **Communication aux associés**

**Le GF :  
un actif économique**

Pour toute inscription  
simultanée aux stages

**GESTION COMPTABLE ET FISCALE DES GF  
et  
VALORISATION FINANCIERE DES GF**

**Forfait de 500 € HT**  
au lieu de 600 € HT



## **SUIVI DE LA FORMATION**

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



## **MOYENS PEDAGOGIQUES**

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage animé par un comptable habitué au vocabulaire forestier et ayant la pédagogie pour décrypter auprès des non initiés les notions comptables
- ✓ Exercices pratiques sur des cas concrets présentés, par les stagiaires, de manière dépersonnalisée, comme exercice et étude complémentaire (bilan, comptes, factures)

# VALORISATION FINANCIÈRE DES GROUPEMENTS FORESTIERS

CODE :  
FOR-8

## PUBLIC

Propriétaires forestiers, gérants et gestionnaires de patrimoines forestiers privés.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## INTERVENANT

### **Christian RIBOULET**

Expert forestier, expert judiciaire, expert en arboriculture ornementale, fondateur et ex-président du Groupement des Experts-Conseils en Arboriculture Ornementale (GECAO).

## SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)  
(dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac

## TARIF

**300 € HT** /participant  
360 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## OBJECTIFS

Patrimoine hérité, acquis ou choisi, le Groupement Forestier est un capital vivant qui nécessite une gestion technique et financière mais aussi fiscale rigoureuse. **Familiariser** les propriétaires et gestionnaires forestiers avec l'outil **juridique, patrimonial** et **économique** que représente un Groupement Forestier. **Définir** et **optimiser** sa stratégie.

## DEROULEMENT

Cette journée de formation permettra de mutualiser les moyens physiques de la gestion (préparer des bois de qualité et bien les valoriser, organiser la gestion des différents types de peuplement, pratiquer la futaie irrégulière) avec les moyens financiers (acquisition d'actifs, valeur des parts sociales, ...) pour faire de son Groupement Forestier une structure durable.

- **Spécificités** du Groupement Forestier
- **Nature, évaluation et régime fiscal des apports**
- **Evaluation et actualisation de la valeur technique**
- **Le « bilan adapté »** : outil dynamique de compréhension et de gestion
- **Augmentation et diminution de capital**
- **Valeur vénale de l'actif et des parts sociales**
- **Stratégie de développement, d'investissement et choix de gestion**
- **Financement des projets**

### **Le GF : un actif économique**

Pour toute inscription  
simultanée aux stages

**GESTION COMPTABLE ET FISCALE DES GF**  
et  
**VALORISATION FINANCIERE DES GF**

**Forfait de 500 € HT**  
au lieu de 600 € HT



## **SUIVI DE LA FORMATION**

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



## **MOYENS PEDAGOGIQUES**

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage animé par un expert sénior
- ✓ Exercices pratiques sur des cas concrets présentés, par les stagiaires, de manière dépersonnalisée, comme exercice et étude complémentaire

# CALENDRIER

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai		
1	L	Férié	1	J		1	J		1	D		1	M	Férié
2	M		2	V		2	V		2	L	Férié	2	M	Conv. exp-Sess <sup>*1</sup> FOR-20
3	M		3	S		3	S		3	M		3	J	
4	J		4	D		4	D		4	M		4	V	
5	V		5	L		5	L		5	J		5	S	
6	S		6	M		6	M		6	V		6	D	
7	D		7	M		7	M		7	S		7	L	
8	L		8	J		8	J		8	D		8	M	Férié
9	M		9	V		9	V		9	L		9	M	
10	M		10	S		10	S		10	M		10	J	Férié
11	J		11	D		11	D		11	M		11	V	
12	V		12	L		12	L		12	J		12	S	
13	S		13	M		13	M		13	V		13	D	
14	D		14	M		14	M	La transaction immobilière FOR-11	14	S		14	L	
15	L		15	J		15	J		15	D		15	M	Estimation de la valeur des forêts FOR-5
16	M		16	V		16	V		16	L		16	M	
17	M		17	S		17	S		17	M		17	J	
18	J		18	D		18	D		18	M		18	V	
19	V		19	L		19	L		19	J		19	S	
20	S		20	M		20	M		20	V		20	D	
21	D		21	M		21	M	Coupes de bois FOR-3	21	S		21	L	Férié
22	L		22	J		22	J		22	D		22	M	
23	M		23	V		23	V		23	L		23	M	
24	M		24	S		24	S		24	M		24	J	Construct° Charte ABR-6
25	J		25	D		25	D		25	M	Comm. & influ. FOR-19	25	V	
26	V		26	L		26	L		26	J		26	S	
27	S		27	M	L'invest. forestier FOR-9	27	M	Le reboisement forestier FOR-2	27	V	Chantiers & légis. FOR-13	27	D	
28	D		28	M		28	M		28	S		28	L	
29	L		29	J		29	J		29	D		29	M	Le haubanage des arbres d'agrément ABR-4
30	M		30	M		30	V	Initiat° bûcheron. FOR-4	30	L		30	M	
31	M					31	S					31	J	

## POLE ARBRE

■ DIAGNOSTIC ET EXPERTISE

■ ARBRE EN MILIEU URBAIN

■ TAILLE ET SOINS

## POLE FORET

■ GESTION FORESTIERE

■ EXPERTISE FORESTIERE

# FORMATIONS 2018

Juin		Juillet Août	Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
V				1 S		1 L		1 J	Férié	1 S
S			2 D		2 M		2 V		2 D	
D			3 L		3 M		3 S		3 L	
L			4 M	L'arbre d'agrément fonct°, valeur ABR-2	4 J		4 D		4 M	
M	La gestion immobilière FOR-10		5 M		5 V	Initiat° bûcheron. FOR-4	5 L		5 M	
M			6 J		6 S		6 M	La fiscalité forestière FOR-12	6 J	
J			7 V		7 D		7 M		7 V	
V			8 S		8 L		8 J		8 S	
S			9 D		9 M		9 V		9 D	
D			10 L		10 M		10 S		10 L	
L	L'arbre d'agrément diag, exp. et ges. ARB-1		11 M	Conv. exp-S°2-j1 FOR-21	11 J		11 D	Férié	11 M	
M			12 M		12 V		12 L		12 M	
M			13 J		13 S		13 M	Document uniq. secteur for. FOR-14	13 J	
J			14 V		14 D		14 M		14 V	
V			15 S		15 L		15 J		15 S	
S			16 D		16 M		16 V		16 D	
D			17 L		17 M	La sylviculture des peupl. irrég. FOR-1	17 S		17 L	
L			18 M	Comm. & influ. FOR-19	18 J		18 D		18 M	
M			19 M	Gest° compt. GF FOR-7	19 V		19 L		19 M	
M	Valorisat° touristique des milieux boisés FOR-18		20 J	Valor. Financ. GF FOR-8	20 S		20 M	Conv. exp-S°2-j2 FOR-21	20 J	
J			21 V	Chantiers & légis. FOR-13	21 D		21 M		21 V	
V			22 S		22 L		22 J		22 S	
S			23 D		23 M		23 V		23 D	
D			24 L		24 M	La taille des arbres ABR-3	24 S		24 L	
L			25 M	Pratique de l'expertise FOR-6	25 J		25 D		25 M	Férié
M	L'écologie fonctionnelle en milieu urbain ABR-5		26 M		26 V		26 L		26 M	
M			27 J		27 S		27 M		27 J	
J			28 V		28 D		28 M		28 V	
V			29 S		29 L		29 J		29 S	
S			30 D		30 M		30 V		30 D	
					31 M				31 L	

GROUPEMENTS FORESTIERS

RISQUES ET SECURITE

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

ECONOMIE DU PATRIMOINE FORESTIER

TOURISME ET MILIEUX BOISES

A photograph of a dense forest with tall, thin trees and a thick canopy of green leaves. Sunlight filters through the trees, creating dappled light on the forest floor. A dark green circle is positioned in the upper center, and a green rounded rectangle is in the lower center. A vertical dashed green line connects the bottom of the circle to the top of the rectangle.

PÔLE  
FORÊT

ÉCONOMIE  
DU  
PATRIMOINE FORESTIER

# L'INVESTISSEMENT FORESTIER

CODE :  
FOR-9

## PUBLIC

Conseillers et gestionnaires de patrimoines financiers et immobiliers ; experts comptables, immobiliers, fonciers et forestiers, notaires, propriétaires forestiers...

## PRÉ-REQUIS

Aucun. Prévoir une calculatrice.

## INTERVENANT

### **Christian RIBOULET**

Expert forestier, expert judiciaire, expert en arboriculture ornementale, fondateur et ex-président du Groupement des Experts-Conseils en Arboriculture Ornementale (GECAO).

## SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)  
(dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac

## TARIF

**300 € HT** /participant  
360 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## OBJECTIFS

Appréhender les notions de **production**, **productivité** et de **rentabilité** des différentes forêts et régions forestières. Intégrer les **mesures fiscales**, les **aides à l'investissement forestier** et les **risques associés**. Comparer dans le présent et dans leur évolution, les différents types d'investissements et de placements financiers.

## DEROULEMENT

- 1. Les forêts dans le monde et en Europe** (surface, production, dynamique des boisements)
- 2. La forêt française**
  - Répartition des forêts publiques/privées
  - Les différents types de forêts privées
  - Les régions de production forestière (sols et régimes climatiques)
- 3. La filière bois et l'économie**
  - Au niveau français
  - Au niveau mondial
- 4. Production et rendement de la forêt**
  - Production ligneuse et sylviculture
  - Autres productions et revenus liés à la forêt
- 5. Rentabilité de la forêt**
  - Taux interne de rentabilité forestière, méthode de calcul
  - Taux de risque et d'actualisation
  - Comparaison avec les autres placements
- 6. Evaluation d'une forêt : l'expertise**
  - La valeur technique
  - La valeur vénale forestière
  - Autres valeurs associées
  - Valeur des parts sociales de GF, SCI...
- 7. Incitations financières et fiscales à l'investissement forestier**
  - Mesures fiscales
  - Aides à l'investissement
- 8. Avantages et inconvénients de l'investissement**
  - Avantages et sécurité
  - Inconvénients, risques et moyens de prévention et de remédiation
  - Stratégies de gestion patrimoniale et financière



## MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Formation inédite destinée aux professionnels du conseil en investissement qui ont quotidiennement à comparer tous les types de placements par leur rendement et leur fiscalité
- ✓ Stage animé par un expert senior spécialiste des évaluations techniques et financières de l'immobilier forestier
- ✓ Possibilité de présenter (de manière dépersonnalisée), comme exercice ou étude complémentaire, des cas concrets afin d'obtenir des précisions



## SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

# LA GESTION IMMOBILIÈRE

CODE :  
FOR-10

## PUBLIC

Experts agricoles et fonciers et Experts forestiers, agréés par le CNEFAF (et leurs stagiaires si dérogation) en vue de leur habilitation à pratiquer réglementairement la gestion immobilière dans le cadre d'une déontologie professionnelle et de la partie B du Règlement intérieur du CNEFAF.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## INTERVENANT

**Maître Hélène LEMASSON**  
(CABINET FIDAL - Limoges) avocate au Barreau de Limoges, en droit Gestion des Contentieux.

## SESSION

1 session de **2 jours** (14 h)  
(dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac

## TARIF

**600 € HT** /participant  
720 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif d'acquérir la maîtrise des principaux éléments juridiques qui composent le domaine de la gestion immobilière.

## DEROULEMENT

### Jour 1 :

#### I. Introduction

Définition de la gestion immobilière par le CNEFAF ; réglementation imposée par le CNEFAF ; régime transitoire ; exemple de gestion pour les experts fonciers et agricoles, pour les experts forestiers

#### II. Notions juridiques liées à la gestion de l'immeuble

1. La propriété foncière : le droit de propriété et ses démembrements ; la publicité foncière ; la consistance domaniale
2. L'urbanisme : réglementation et contentieux
3. Copropriété et location d'immeuble ; gestion de l'immeuble pour le compte du bailleur
4. Rappel du droit de la construction

#### III. Définition des opérations de gestion immobilière

1. Définition des opérations de gestion immobilière
2. Comparaison de la loi Hoguet
3. Contenu de l'énumération des opérations autorisées : pour les experts fonciers et agricoles ; pour les experts forestiers

### Jour 2 :

#### IV. Modalités de la gestion immobilière

1. Durée
2. Aspect stratégique de la gestion
3. Aspects administratif, juridique, environnemental, assurance
4. Aspects comptable et économique : gestion des moyens ; gestion des risques (aléas matériels et environnementaux) ; gestion forestière (Article L.8 du Code Forestier)
5. Responsabilité pénale

#### V. La loi ALUR

1. Dispositions sur le contrat de bail : encadrement des loyers ; délai de préavis ; contrat de bail type ; garantie universelle des loyers ; pénalités de retard de loyer ; restitution du dépôt de garantie ; frais d'agence ; délais de prescription ; trêve hivernale ; réforme des agents immobiliers ; marchands de listes ; syndicats de copropriété ; à lire aussi : LOI ALUR ; les charges
2. Mesures concernant les agents immobiliers : délivrance de la carte ; garanties financières et déontologiques
3. Régime des mandats : contenu du mandat ; reconduction du mandat ; mandat des marchands de listes ; clientèle et encadrement des activités de transaction et gestion immobilière
4. Renforcement des obligations en matière du règlement : astreinte ; cas visés
5. La copropriété : conseil syndical ; syndic ; travaux de la copropriété ; copropriétés en difficulté



## MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Formation associant aspects théoriques et implications pratiques (échanges, exemples concrets)
- ✓ Stage animé par un avocat spécialisé



## SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

# LA TRANSACTION IMMOBILIÈRE

CODE :  
FOR-11

## PUBLIC

Experts agricoles et fonciers et Experts forestiers, agréés par le CNEFAF (et leurs stagiaires si dérogation) en vue de leur habilitation à réaliser des transactions immobilières : négociation, exécution de contrat de vente immobilière dans le cadre d'une déontologie professionnelle et de la partie B du Règlement intérieur du CNEFAF.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## INTERVENANT

**Maître Hélène LEMASSON**  
(CABINET FIDAL - Limoges) avocate au Barreau de Limoges, en droit Gestion des Contentieux.

## SESSION

1 session de **2 jours** (14 h)  
(dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac

## TARIF

**600 € HT** /participant  
720 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## OBJECTIFS

Maîtriser les fondamentaux du droit de la vente immobilière, identifier et prévenir les risques inhérents à chaque étape de la vente et sécuriser les contrats de vente par une connaissance optimale des droits et obligations des parties.

## DEROULEMENT

### Jour 1 :

#### **I. Identifier les immeubles pouvant être vendus**

- Définition de l'immeuble : par nature ; par destination ; droits incorporels ; les accessoires, charges
- Immeuble et propriété du vendeur : nullité de la vente ; immeuble indivis ; perte de l'immeuble ; inaliénabilité légale

#### **II. Recueillir l'accord des parties**

- Identification des parties ; échange de consentement ; vices du consentement ; capacité et pouvoir des parties

#### **III. Déterminer le prix de vente**

- Nécessité d'un prix de vente ; modalités du prix de vente ; accessoires du prix de vente ; caractère réel et sérieux du prix

#### **IV. Identifier les modalités du contrat**

- Conditions suspensives et résolutoires ; ventes additionnelles ; ventes à terme

### Jour 2 :

#### **V. Avant-contrat**

- Offre achat, contrat de réservation, promesse, compromis... Typologie et nature des avant-contrats ; effets des avant-contrats entre les parties à l'égard des tiers ; cession des avant-contrats

#### **VI. Formation du contrat de vente et rappel des notions juridiques**

- Définition de la vente ; caractères généraux de la vente ; comparaison de la vente aux autres contrats

#### **VII. La négociation contractuelle**

- Caractéristiques de la négociation ; encadrement ; offre de contrat ; acceptation ; responsabilité et devoir de conseil

#### **VIII. Réaliser le contrat**

- Modalités de réalisation ; forme de l'acte de vente

#### **IX. Comprendre les effets du contrat**

- Obligations du vendeur ; obligations de l'acquéreur ; effets vis-à-vis des tiers



## SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



## MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Formation associant aspects théoriques et implications pratiques (échanges, exemples concrets)
- ✓ Stage animé par un avocat spécialisé

# LA FISCALITÉ FORESTIÈRE

CODE :  
FOR-12

## PUBLIC

Gestionnaires de patrimoines privés ou publics, propriétaires forestiers, experts forestiers, techniciens forestiers ou tout personnel de bureaux d'études étant amenés à participer à la gestion forestière.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## INTERVENANT

*Nous contacter.*

## SESSION

1 session de **2 jours** (14 h)  
(dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac

## TARIF

600 € HT /participant

720 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## OBJECTIFS

Acquérir ou mettre à jour ses connaissances en termes de fiscalité forestière afin d'assurer une gestion dans le respect du cadre législatif, de maîtriser les frais inhérents et d'optimiser la transmission de son patrimoine.

## DEROULEMENT PROVISOIRE

### Jour 1 :

- **Taxe foncière**
  - Dispositions
  - Exonérations
- **TVA**
  - Quelle TVA pour les activités forestières ?
  - Choix du régime d'assujettissement
- **Impôt sur le revenu**
  - Déclaration des différents revenus
  - Allègements liés à la taxe foncière
  - Les Dispositifs d'Encouragement Fiscal à l'Investissement en forêt ou DEFI – Forêt
  - Réductions d'impôt, déductions de charges

### Jour 2 :

- **Droits de mutation**
  - Mutations à titre onéreux
  - Mutations à titre gratuit (donations, successions, Monichon)
  - Groupements forestiers
- **Plus-values**
  - Régimes d'imposition
- **ISF**
  - Calcul
  - Exonérations
- **CVO**
  - Principes



**Attention : formation en construction** au moment de la parution de notre catalogue.

Pour obtenir le programme définitif, veuillez vous rapprocher de nos services ou vous rendre sur notre site.



## MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant



## SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

A yellow Ponsse skid steer loader is positioned in a forest. The machine is facing forward, with its large, treaded tires visible. The background is filled with tall, green coniferous trees. A dark olive-green circle is overlaid on the upper part of the image, containing the text 'PÔLE FORÊT'. A red dashed vertical line runs down the center of the image, passing through the loader's cabin. At the bottom, a red rounded rectangle contains the text 'RISQUES ET SÉCURITÉ'.

# PÔLE FORÊT

RISQUES  
ET  
SÉCURITÉ

# CHANTIERS FORESTIERS ET LÉGISLATION

CODE :  
FOR-13

## PUBLIC

Gérants ou chefs d'entreprise du secteur forestier, techniciens et ingénieurs forestiers, experts forestiers, gestionnaires de patrimoines forestiers publics et privés, conseillers forestiers des administrations publiques.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## INTERVENANT

### Cyril MONNEYRON

Plus de 7 ans d'expérience en tant que formateur professionnel en France et à l'étranger, spécialisé dans le secteur forestier, réalisant des audits réglementaires et gérant de nombreux chantiers forestiers.

## SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)  
(2 sessions par an - dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac

## TARIF

300 € HT /participant  
360 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## OBJECTIFS

Maîtriser les **aspects législatifs** des chantiers forestiers en matière de **déclarations préalables**, de **santé** et de **sécurité**.

## DEROULEMENT

- Etat des lieux en matière de **déclaration de chantier**
- Etat des lieux en matière d'**hygiène** et de **sécurité** sur le chantiers forestiers
- **Mise en pratique** du Décret n° 2010-1603 et des arrêtés liés
- **Fiche chantier** :
  - rédaction
  - responsabilités
- Gestion **des secours** sur les chantiers forestiers
- Gestion **des travailleurs isolés**
- Gestion **des chantiers de chablis**



## SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



## MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage animé par un intervenant expérimenté gérant des chantiers forestiers d'envergure depuis plus de 10 ans à travers la France
- ✓ Création d'une fiche type

# DOCUMENT UNIQUE DANS LES ENTREPRISES DU SECTEUR FORESTIER

## Une obligation légale

CODE :  
FOR-14

### PUBLIC

Gérants ou chefs d'entreprise du secteur forestier, experts forestiers, gestionnaire de patrimoines forestiers publics et privés.

### PRÉ-REQUIS

Aucun.

### INTERVENANT

#### **Cyril MONNEYRON**

Plus de 7 ans d'expérience en tant que formateur professionnel en France et à l'étranger, spécialisé dans le secteur forestier, réalisant des audits réglementaires et gérant de nombreux chantiers forestiers.

### SESSION

1 session de **2 jours** (14 h)  
(dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac

### TARIF

**600 € HT** /participant  
720 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

### OBJECTIFS

Etre capable **de prendre en compte la prévention** dans son entreprise pour ses **salariés** mais aussi pour les **intervenants extérieurs**. Etre capable **d'identifier** et **d'évaluer les risques** inhérents aux activités forestières. Acquérir les techniques d'élaboration du **Document Unique**.

### DEROULEMENT

- Les obligations réglementaires
- Les enjeux de la sécurité
- Les principes généraux de prévention
- Les risques professionnels et les mesures de prévention
- Réflexion autour du document unique
- L'évaluation des risques
- Les formations et contrôles obligatoires
- La gestion des entreprises extérieures
- Réflexion sur l'accident



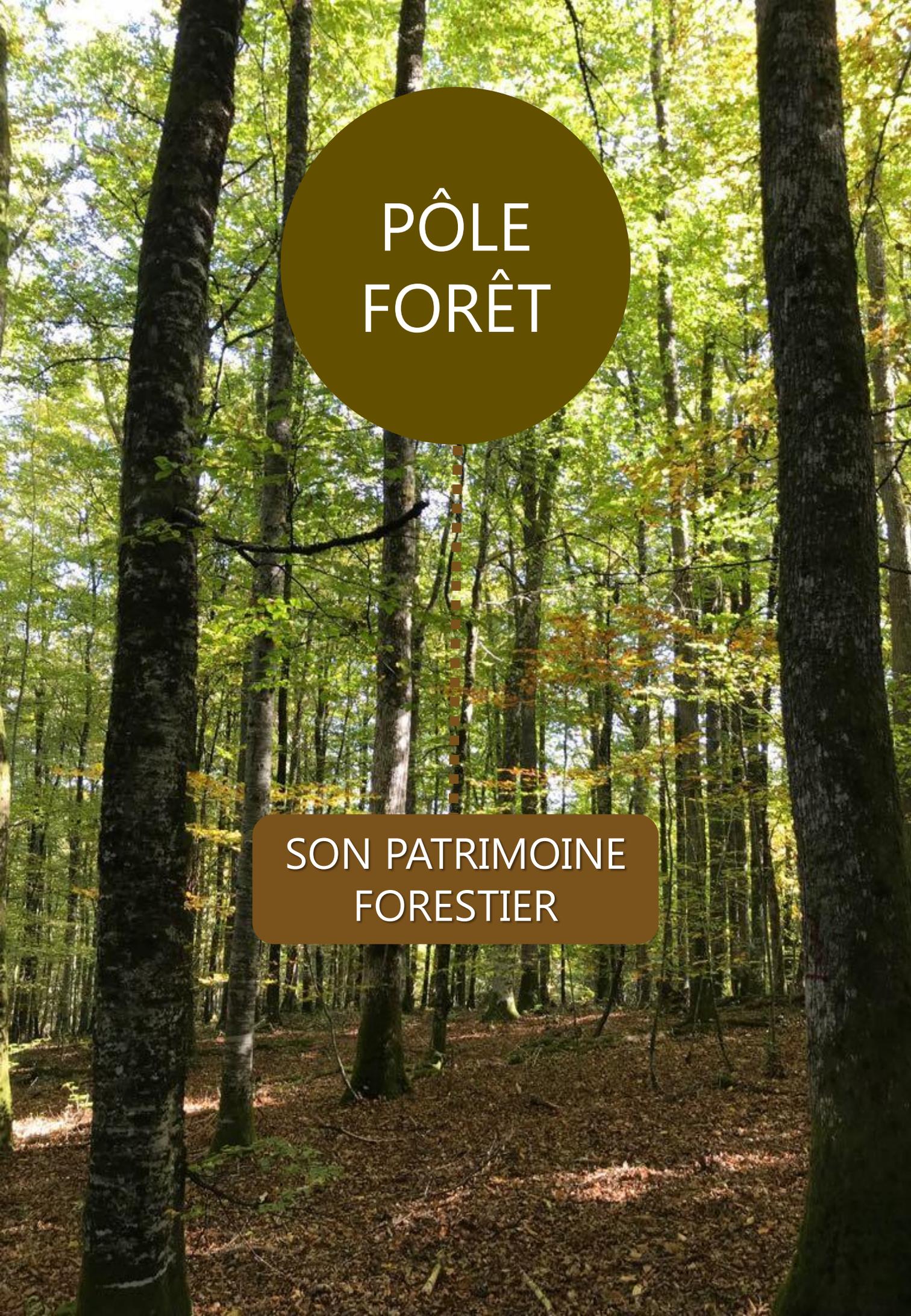
### SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



### MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage animé par un intervenant expérimenté ayant à son actif plus de 50 audits sécurité réalisés avec établissement du DU sur les deux dernières années
- ✓ Nombreux supports et exemples de DU



PÔLE  
FORÊT

SON PATRIMOINE  
FORESTIER

## PASS FOR Adulte PASS FOR Junior



CODE :  
FOR-15

Propriétaires forestiers,

Vous souhaitez vous investir dans la gestion de votre patrimoine boisé, nous vous proposons **des formations entièrement sur mesure** grâce aux **PASS FOR Adulte** et **PASS FOR Junior** (pour les jeunes de 14 à 18 ans).

Peut-être avez-vous envie de

Découvrir et valoriser votre patrimoine boisé ?

Toucher du doigt les problématiques du développement durable ?

Vous initier aux débouchés technologiques et à l'économie de la filière ?

Suivre et vous impliquer dans la gestion forestière ?

Faire naître la passion de la forêt chez vos enfants ou petits-enfants ?

...

De nombreux sujets restent encore un mystère pour vous ?

Nos experts forestiers vous accompagneront pour répondre à l'intégralité des questions que vous vous posez et concevoir avec vous un **programme réellement adapté à vos besoins** ou à ceux de vos enfants / petits-enfants.

Cette formation pourra être réalisée sur le lieu de votre choix (sur votre propriété forestière par exemple !).

Alors n'hésitez plus, contactez nous afin d'obtenir votre proposition.

Nous sommes à votre écoute.

# COMPRENDRE SON PSG



CODE :  
FOR-16

## PUBLIC

Propriétaires forestiers.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## INTERVENANT

### **Christian RIBOULET**

Expert forestier, expert judiciaire, expert en arboriculture ornementale, fondateur et ex-président du Groupement des Experts-Conseils en Arboriculture Ornementale (GECAO).

### **Daniel GIRON**

Propriétaire forestier passionné, enseignant en sylviculture, membre du jury à tous les niveaux et formateur principal des formations à distance de la filière forestière.

## SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30

**Formation personnalisée et pouvant être réalisée sur la propriété du propriétaire forestier**

## TARIF

**500 € HT** /session

600 € TTC /session

(hors contrat de gestion)

## OBJECTIFS

Mieux **connaître** sa forêt. **Optimiser** l'utilisation de l'outil que constitue le Plan Simple de Gestion. **Comprendre** sa conception et son importance dans l'économie de la filière. Améliorer ses **connaissances sylvicoles**. Suivre et s'impliquer dans la **gestion de son patrimoine**. **Concilier les objectifs** personnels, environnementaux, cynégétiques,...

## DEROULEMENT

- Cadre législatif et réglementaire
- Notions de sylviculture, facteurs de production, régions forestières
- Description de la filière forêt bois
- Acteurs de la filière forêt bois, moyens humains
- Aspects économiques et financiers
- SIG, cartographie
- Desserte
- Définition des enjeux, objectifs, indicateurs de suivi
- Le PSG : outil d'évaluation de sa forêt et d'actualisation

Des intervenants professionnels qui élaborent et utilisent tous les jours des PSG en fonction des objectifs des propriétaires, des contraintes techniques et législatives, des aspects scientifiques et environnementaux.

Une base de réflexion pour définir les objectifs à long, moyen et court termes de son futur PSG.

Une acquisition de vocabulaire et de connaissances pour suivre son PSG tout au long de sa durée, pour mesurer l'efficacité de l'outil.

Que le propriétaire l'ait rédigé ou non, le PSG est souvent perçu comme un document obligatoire, c'est oublier qu'il s'agit d'un outil de description, de gestion et d'amélioration de son patrimoine forestier, de planification de ses coupes et travaux donc de ses produits et dépenses.

Notre déontologie nous impose le secret professionnel.



## **MOYENS PEDAGOGIQUES**

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Formation personnalisée à chaque propriétaire forestier
- ✓ Echanges et conseils personnalisés



## **SUIVI DE LA FORMATION**

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

# BIEN COMMUNIQUER AVEC SON GESTIONNAIRE FORESTIER



CODE :  
FOR-17

## PUBLIC

Propriétaires forestiers.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## INTERVENANT

### **Christian RIBOULET**

Expert forestier, expert judiciaire, expert en arboriculture ornementale, fondateur et ex-président du Groupement des Experts-Conseils en Arboriculture Ornementale (GECAO).

## SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30

**Formation personnalisée et pouvant être réalisée sur la propriété du propriétaire forestier**

## TARIF

500 € HT /session

600 € TTC /session

(hors contrat de gestion)

## OBJECTIFS

**Améliorer/faciliter les relations** entre propriétaires et acteurs de la filière. Harmoniser le vocabulaire commun pour une **communication efficace** permettant de définir ses attentes, ses projets, de conforter ses droits et construire un projet sylvicole concret et durable. **Connaître et apprécier** les compétences à mobiliser. Travailler en concertation dans la **compréhension** et le **respect mutuel**.

## DEROULEMENT

- Le vocabulaire du sylviculteur
- Les acteurs de la filière Forêt/Bois
- Les contrats entre acteurs
- La réception de chantier, le recollement
- La représentation du propriétaire

Cette formation originale et innovante a pour but d'optimiser les relations entre les propriétaires forestiers et les acteurs de la filière Forêt / Bois.

Les outils du dialogue ne se substituent pas aux contrats en place mais permettent d'améliorer les relations, d'apprendre à travailler en intelligence et en confiance pour créer un esprit de filière dans laquelle les propriétaires forestiers assurent une partie importante de l'approvisionnement en matière première.

Notre déontologie nous impose le secret professionnel.



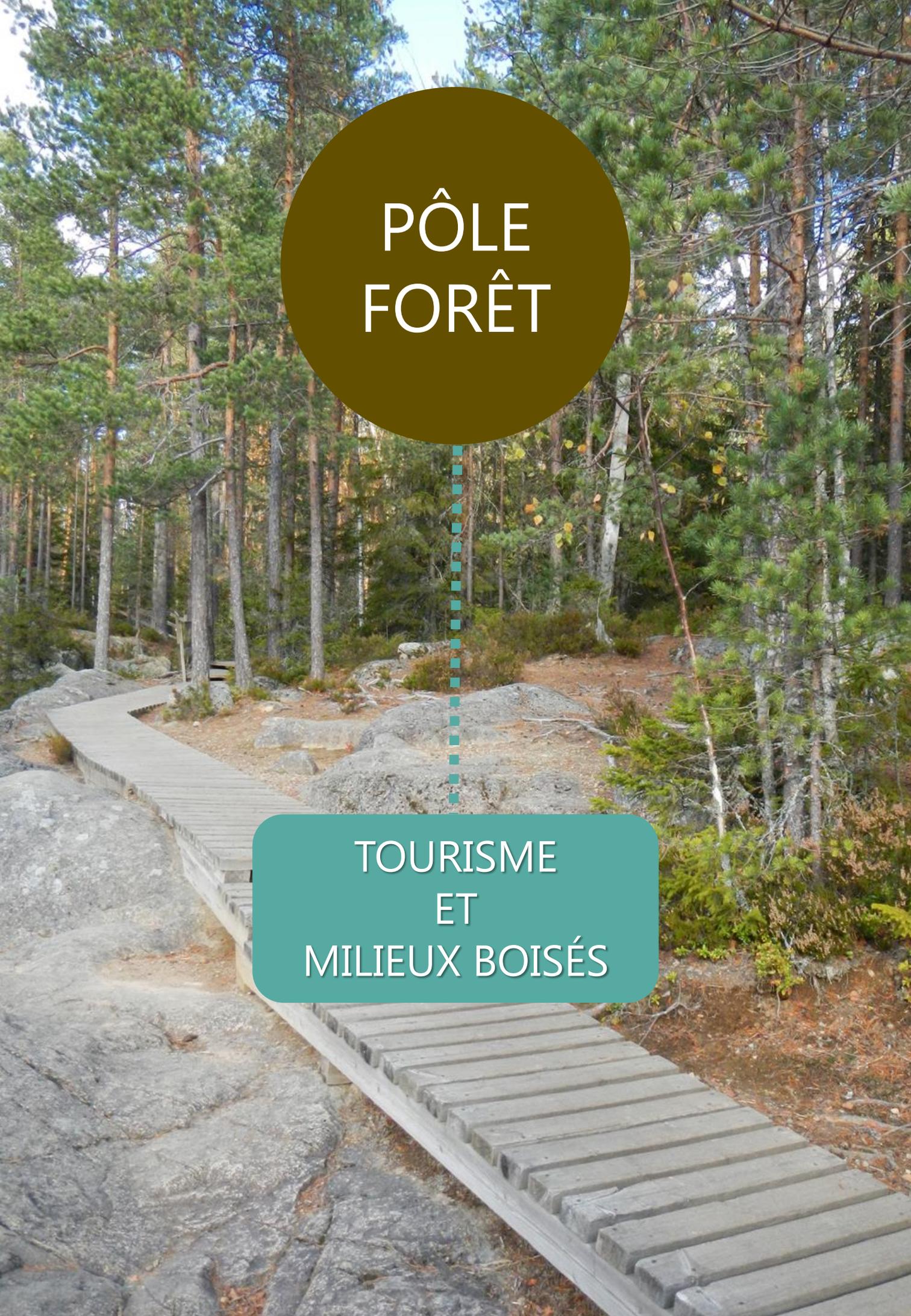
## **SUIVI DE LA FORMATION**

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



## **MOYENS PEDAGOGIQUES**

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Formation personnalisée à chaque propriétaire forestier
- ✓ Echanges et conseils personnalisés



# PÔLE FORÊT

TOURISME  
ET  
MILIEUX BOISÉS

# VALORISATION TOURISTIQUE DES MILIEUX BOISÉS

CODE :  
FOR-18

## PUBLIC

Chargés de développement (touristique, économique) en collectivités, agents de l'ONF, CRPF, Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux, parcours acrobatiques en hauteur, propriétaires forestiers, ...

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## INTERVENANT

### **Didier MOULIN**

Gérant fondateur de MERIMÉE CONSEIL, agence d'ingénierie touristique et culturelle.

## SESSION

1 session de **3 jours** (21 h)  
(dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac

## TARIF

**750 € HT** /participant

900 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## OBJECTIFS

Intégrer la forêt aux **politiques de développement touristique** des territoires. Comprendre les **enjeux propres aux territoires**. Mesurer l'**impact de la pression touristique** sur la gestion des espaces et le développement des territoires. Utiliser la forêt comme **vecteur d'image et d'attractivité**. Inscrire la forêt de manière positive à l'**économie touristique** des territoires en proposant de multiples intérêts et services aux touristes. S'initier aux **technologies mobiles innovantes**. Approfondir la **connaissance des usagers**.

## DEROULEMENT

### Jour 1 - Bases de réflexion

#### **1) Tourisme et touristes :**

- Les objectifs et enjeux du tourisme
- Forêt et tourisme : le constat
- Qui vient en forêt ? Usagers et clientèles
- Consommation touristique : usages, comportements et besoins
- L'action contractuelle de vente

#### **2) L'espace forestier est-il un espace touristique ?**

- Production, gestion, maîtrise foncière, réglementation
- Préservation et valorisation de milieux écologiques de qualité

#### **3) Lien avec le territoire ?**

- Les outils des politiques territoriales
- Les missions publiques : aménagement du territoire, sensibilisation des populations, formations
- Conservation des milieux fragiles
- Continuités territoriales : paysage et forêt, les randonnées
- Les bourgs de services

### Jour 2 – Recevoir en forêt

- La forêt comme un but de séjour
- Constituer une offre touristique en forêt
- Accueillir, informer, proposer, accompagner, sécuriser
- Offres marchandes : activités de loisirs et de découverte, hébergement, restauration
- Les labels, démarches qualité
- Analyses d'expériences (maison de la forêt, randonnées, hébergement, PAH)

### Jour 3 – Accompagnement en forêt

Présentation des techniques et technologies pour ne pas laisser le touriste seul mais lui faire découvrir le milieu et optimiser les retombées économiques

- **L'accompagnement** : services et contenus
- **La médiation** : définition, outils
- **Partenaires et réseaux** : associations, institutionnels, professionnels, prestataires
- **Analyses d'expériences** : maison de la forêt, randonnées, hébergement, PAH



## **MOYENS PEDAGOGIQUES**

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage animé par un intervenant expérimenté qui a réalisé le volet Tourisme de nombreuses chartes forestières (Tronçais, Sologne, Bercé, Saintonge, ...) et des études de faisabilité de plusieurs maisons thématiques dédiées à la forêt



## **SUIVI DE LA FORMATION**

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

A group of people are gathered in a forest, looking at a soil profile that has been exposed in a hillside. The soil is reddish-brown and appears to be a loess or similar sediment. The forest is dense with green trees and undergrowth. A vertical dashed line is drawn over the soil profile, extending from the top of the image down to the bottom of the second text box. The text 'PÔLE FORÊT' is written in white capital letters inside a dark green circle at the top of the image. The text 'DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES' is written in white capital letters inside a dark purple rounded rectangle at the bottom of the image.

PÔLE  
FORÊT

DÉVELOPPEMENT  
DES  
COMPÉTENCES

# COMMUNICATION ET INFLUENCE

CODE :  
FOR-19

## PUBLIC

Professionnels de la filière forêt-bois ayant besoin de constituer/consolider un réseau, travaillant en effectif restreint et ne bénéficiant pas d'un service communication dédié et souhaitant actionner les leviers de la communication au service de leur métier.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## INTERVENANT

### Victoire RENEAUME

Consultante en communication, spécialisée sur les sujets de la forêt et du bois. Son challenge : apporter au secteur une bonne compréhension et utilisation des nouveaux outils de communication afin d'inciter les professionnels à sortir du pré-carré forestier et valoriser la filière auprès des influenceurs. Dirigeante Ohwood. Présidente de l'association Forêt Sphère. Rédactrice en chef adjointe de Forêts de France.

## SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)  
(2 sessions par an - dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac ou sur Paris

## TARIF

**300 € HT** /participant  
360 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## OBJECTIFS

Le module communication répond à trois besoins :

- **Identifier des leviers** complémentaires au service du développement commercial
- **Créer des outils de communication** simples qui permettent de marquer un point de départ dans la communication
- Adopter les bons réflexes dans la **constitution d'un réseau**

## DEROULEMENT

- **Chapitre 1 : Benchmark de l'existant**  
Tour d'horizon : qui communique en forêt et comment ?
- **Chapitre 2 : Identité**  
Savoir définir son métier, ses valeurs et apprendre à le dire
- **Chapitre 3 : Relations presse**  
Comprendre le fonctionnement et les besoins des journalistes pour acquérir les bons réflexes afin de bien travailler avec eux
- **Chapitre 4 : Influence**  
Identifier dans son environnement des alliés et acquérir les réflexes pour animer son réseau
- **Chapitre 5 : Réseaux sociaux**  
Utiliser les réseaux sociaux au service de ses objectifs professionnels

Mise en place des **outils adaptés** à chacun :

- ✓ **Identité** : wording écrit, exercice de présentation orale
- ✓ **Relations presse** : communiqué de presse et liste presse adaptée avec les contacts journalistes (mail – téléphone)
- ✓ **Plan d'influence local** : identifier les acteurs, préparer les courriers
- ✓ **Réseaux sociaux** : audit de l'existant, partage des bonnes pratiques



## MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Journée avec mise en situation
- ✓ Présentation des méthodes et des réflexes à adopter
- ✓ Exercices pratiques
- ✓ Les personnes qui suivent ce stage reçoivent une véritable boîte à outils et des éléments concrets à adopter pour leur communication (un communiqué de presse rédigé, une liste presse locale adaptée, un wording pour présenter leur activité, une mise à jour et un mode d'emploi pour les réseaux sociaux)



## SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

# CONVERTIR SON EXPÉRIENCE EN DIPLÔME – FILIÈRE FORÊT/BOIS

## Module 1

CODE :  
FOR-20

### PUBLIC

Professionnels de la filière : salariés ou non salariés (chefs d'entreprises, conjoints collaborateurs, ...).

### PRÉ-REQUIS

Aucun.

### INTERVENANT

**Anne COUDERT**

Ingénieur forestier, membre stagiaire de la CNIEFEB, ayant une longue expérience de l'ingénierie pédagogique, de la création de diplôme, du suivi individualisé des compétences et objectifs professionnels dans la filière forêt/bois. Rédige un livre sur les métiers de la filière.

### SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)  
(dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac

### TARIF

**150 € HT** /participant

180 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## Diplômes accessibles, démarches, moyens et motivations

La Validation des Acquis de l'Expérience s'inscrit dans le code du travail : elle permet de faire reconnaître ses compétences, grâce à l'obtention de tout ou partie d'un diplôme, d'un titre professionnel, d'un certificat de qualification professionnelle. Cette démarche permet de valider des prérequis nécessaires pour accéder à un poste, à une formation ou alléger un parcours de formation.

Après avoir mûri sa réflexion personnelle et professionnelle, le stage se termine par la recherche et le choix du diplôme cible et l'explication des démarches et du financement.

### OBJECTIFS

**Comprendre la démarche** de Validation des Acquis de l'Expérience. **Définir ses motivations** pour aller au bout de la démarche. **Trouver le diplôme** qui correspond le mieux à ses objectifs personnels et professionnels. **Favoriser l'évolution** de son parcours professionnel.

### DEROULEMENT

- **Les lois** qui régissent la VAE
- **Les motivations** de la démarche VAE
- **Les diplômes** de la filière forêt/bois
- Définition des **objectifs personnels**
- Définition des **objectifs professionnels**
- Outils
- **Choix du diplôme** correspondant à chacun après entretien individuel
- **Le financement** de la VAE



### SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



### MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage alternant formation en groupe et entretien individuel
- ✓ Cette journée est un véritable « starter » pour la démarche, c'est un gage de motivation qui sera le moteur de la réussite du projet professionnel personnel

# CONVERTIR SON EXPÉRIENCE EN DIPLÔME – FILIÈRE FORÊT/BOIS Module 2

CODE :  
FOR-21

## PUBLIC

Professionnels de la filière : salariés ou non salariés (chefs d'entreprises, conjoints collaborateurs, ...).

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## INTERVENANT

### **Anne COUDERT**

Ingénieur forestier, membre stagiaire de la CNIEFEB, ayant une longue expérience de l'ingénierie pédagogique, de la création de diplôme, du suivi individualisé des compétences et objectifs professionnels dans la filière forêt/bois. Rédige un livre sur les métiers de la filière.

## SESSION

1 session de **2 jours** (14 h) non consécutifs

(dates sur notre calendrier)

9h00-12h30 / 14h00-17h30

Dans nos locaux à Solignac

## TARIF

**600 € HT** /participant

720 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## Accompagnement personnalisé

La Validation des Acquis de l'Expérience est inscrite dans le code du travail ; elle commence véritablement à partir de la décision de recevabilité de son dossier.

Le stage a pour but d'assister les personnes dans leur démarche pour la rédaction de leur dossier. Il est indispensable pour aller au bout de sa démarche, se remotiver si nécessaire. Il clarifie les termes de compétences, domaines de compétences, activités, ...

L'intervenant apportera une aide à la constitution et à la rédaction du dossier livret 2.

Les deux journées de stages sont espacées de 2 mois afin de permettre une avancée concrète du diplôme et l'émergence de nouveaux questionnements nécessitant de nouveaux conseils.

Cet accompagnement permet de mettre de son côté toutes les chances de réussite de son projet.

## OBJECTIFS

**Soutenir sa motivation** à aller jusqu'au bout de la démarche VAE. **Constituer son dossier** de VAE par étape, avec méthode. Découvrir les techniques pour **mettre en mots ses acquis**. **Valoriser ses acquis** d'activités en termes de compétences. Se préparer à **soutenir son dossier à l'oral** devant le jury de validation.

## DEROULEMENT

### •Jour 1 :

- Compréhension des dossiers de VAE
- Appropriation des termes d'activité, compétences, domaines de compétences
- Acquisition des techniques, d'une méthodologie de transcription de ses activités
- Analyse de son expérience professionnelle
- Identification des activités en lien avec le diplôme cible

### Jour 2 :

- Travaux pratiques individualisés
- Mises en forme d'au moins une partie du dossier
- Conseils pour l'oral devant le jury de VAE
- Exercices pratiques sous forme de jeux de rôles pour désacraliser l'oral devant le jury de VAE



## SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



## MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Conseils personnalisés en fonction des diplômes et des niveaux d'avancement de chacun dans la démarche
- ✓ Alternance de phases collectives d'appui méthodologique et de phases d'accompagnement individuel
- ✓ Travaux pratiques, jeux de rôles

# CONDITIONS D'INSCRIPTION

Envoyez votre **bulletin de pré-inscription** en mentionnant bien votre fonction



Nous vérifions alors l'**adéquation de votre profil** avec le public visé et les pré-requis définis  
Au besoin, un échange téléphonique pourra être mis en place.



Nous vous envoyons, pour signature, une **convention de formation** validant l'**inscription définitive**



Retournez nous, sans délai, la convention dûment signée.

Après signature, vous disposez d'un délai de 10 jours pour vous rétracter.



Nos prix s'entendent **hors frais de repas, d'hébergement et de transport**, qui restent donc à votre charge



Le Centre de l'Arbre se réserve **le droit de reporter ou annuler la formation**, notamment si le nombre de participants s'avérait insuffisant.



Catalogue, fiches de formation et bulletin de pré-inscription disponibles en téléchargement sur notre site internet [lecentredelarbre.com](http://lecentredelarbre.com)

## F ACTURATION

Facture à établir à  Employeur  Organisme financeur  Autre

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Responsable de l'inscription : \_\_\_\_\_

## P ARTICIPANT

M.  Mme

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

## S TAGES CHOISIS

Code stage	Intitulé	Date session	Prix HT
TOTAL HT			

Nos prix s'entendent **hors** frais de repas, d'hébergement et de transport, qui restent donc à la charge des participants.

Afin de faciliter votre organisation pour les stages se déroulant sur notre site de SOLIGNAC, une liste non exhaustive d'hôtels et de points de restauration à proximité vous sera transmise avec la convention de formation. Nos services pourront, si besoin le jour J, vous aider pour la réservation de vos repas **du midi exclusivement**.

**Bulletin à retourner complété, daté et signé, par courrier ou par e-mail à [contact@lecentredelarbre.com](mailto:contact@lecentredelarbre.com)**

Une convention vous sera envoyée à réception de ce bulletin.

Date : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature :

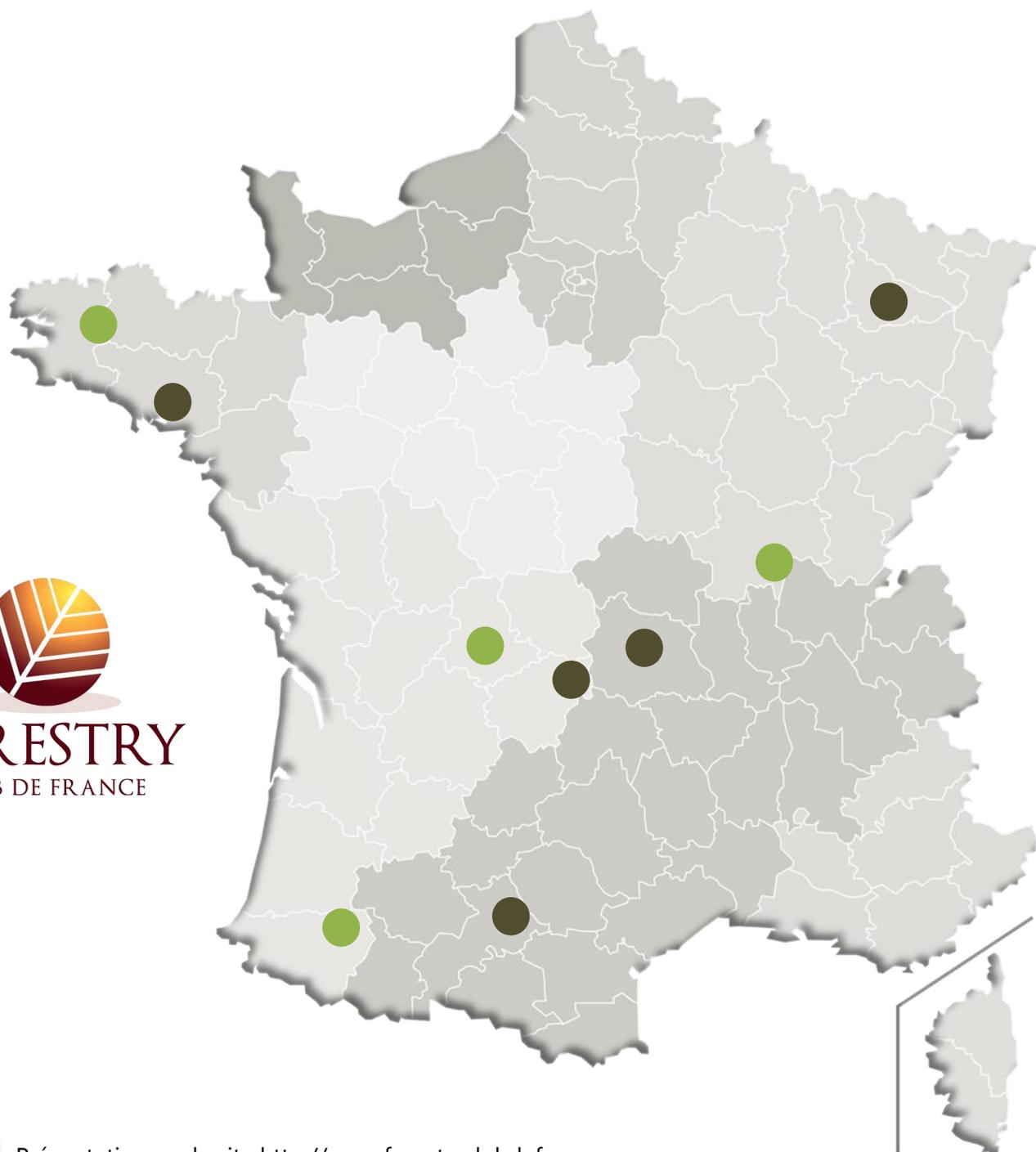
- Afin de faciliter le bon déroulement de la formation du participant, merci de cocher cette case, le cas échéant, si des besoins d'aménagements particuliers liés au handicap sont nécessaires
- Je souhaite m'abonner à la newsletter du CABINET COUDERT et du Groupe FORESTRY CLUB DE FRANCE
- J'accepte de recevoir les informations et offres commerciales ciblées du CABINET COUDERT et du Groupe FORESTRY CLUB DE FRANCE

**Contactez-nous pour toute commande de formation adaptée ou intra-entreprise**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le CABINET COUDERT pour la gestion de sa clientèle et les différentes communications du Groupe FORESTRY CLUB DE FRANCE. Elles sont conservées pendant 5 années et sont destinées au service marketing et au service commercial du Groupe FCF. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant Le Centre de l'Arbre, Tél. : 05 55 32 04 19, Leygat - 87 110 SOLIGNAC, [contact@lecentredelarbre.com](mailto:contact@lecentredelarbre.com)

# FORESTRY CLUB DE FRANCE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

En plus de notre organisme de formation, le Groupe FORESTRY CLUB DE FRANCE regroupe plusieurs cabinets d'experts forestiers et spécialistes de l'arbre d'agrément, répartis sur le territoire national.



Présentation sur le site <http://www.forestryclubdefrance.com>

# FORESTRY CLUB DE FRANCE

## CONTACTS

Siège social

### FORESTRY CLUB DE FRANCE

16 Ter Boulevard de la Taillerie  
63130 ROYAT  
Tél (0)4 73 37 81 08  
contact@forestryclubdefrance.com



### FORESTRY CLUB DE FRANCE

30 Chemin de la Montagne  
71260 CHARBONNIERES  
Tél (0)3 85 40 98 54  
camille.boittin@expert-foret.com

Ets secondaire

### FOROF

2 Chemin de Gay  
64410 BOUILLON  
info@forof.fr

Ets secondaire

Siège social

### CABINET COUDERT

La Fontclaire  
19200 ST PARDOUX LE VIEUX  
Tél (0)5 55 72 16 51  
contact@cabinet-coudert.com



### CABINET RIBOULET

Leygat  
87110 SOLIGNAC  
Tél (0)5 55 32 04 19  
cabinet.riboulet@wanadoo.fr

Ets secondaire

Siège social

### CBGF

26 Rue Alfred Kastler  
56000 VANNES  
Tél (0)2 97 26 94 03  
secretariat@cbgf.fr



### CABINET VESSIER-LEBLOND

2 Rue Jean Massé  
29270 CARHAIX PLOUGUER  
Tél (0)2 98 73 20 22  
cabinetvessierleblond@expert-foret.com

Ets secondaire

Siège social

### IF CONSULTANTS

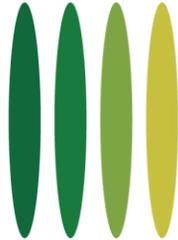
2 Rue du Pré Fermé – ZAC de Gabardie  
31200 TOULOUSE  
Tél (0)5 61 09 41 80  
denis.chauchadis@expert-foret.com

Siège social

### STE D'EXPERTS FORESTIERS MICHAUT - Aurélien HAAZ

10 Rue des Dominicains  
54000 NANCY  
Tél (0)3 83 32 05 85  
expertsforestiersmichaut@gmail.com



Le Centre  
de l'Arbre 

---

C A B I N E T   R I B O U L E T

*ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE*

**Le Centre de l'Arbre - CABINET RIBOULET**

Siège social : SAS CABINET COUDERT - SIRET 443 058 474 000 18 - NAF 7112B

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 75190085819 auprès du préfet de région  
NOUVELLE-AQUITAINE

 Leygat – 87110 SOLIGNAC

 05 55 32 04 19

 [lecentredelarbre.com](http://lecentredelarbre.com)

 [contact@lecentredelarbre.com](mailto:contact@lecentredelarbre.com)

Retrouvez-nous sur 

 [Instagram](#)